

document de travail

septembre 2005 | 5

La filière riz au Mali : compétitivité et perspectives de marché

Pierre Baris (baris.p@noos.fr)
Jean Zaslavsky (jean.zaslavsky@wanadoo.fr)
Serge Perrin (perrins@afd.fr)

Département de la Recherche

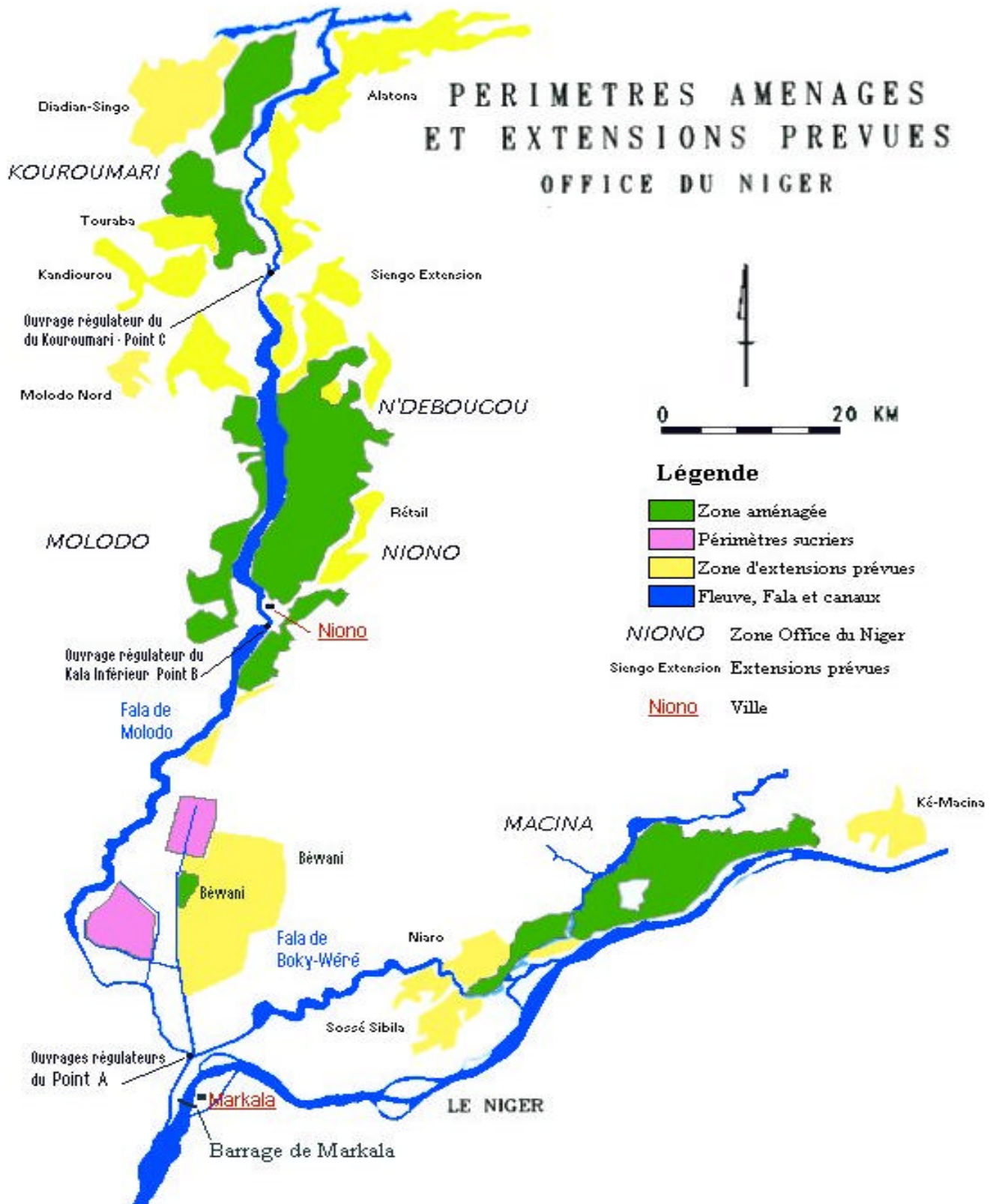


Agence Française de Développement 5 rue Roland Barthes
Direction de la Stratégie 75012 Paris - France
Département de la Recherche www.afd.fr

Table des matières

1.	Le marché mondial du riz et la situation de l'Afrique de l'Ouest	12
1.1	Les caractéristiques du marché mondial du riz	12
1.2	La situation de l'Afrique de l'Ouest	17
2.	La filière Riz au Mali : nouvelles perspectives	19
2.1	La filière riz joue un rôle central dans la sécurité alimentaire du pays	19
2.2	La riziculture malienne fait face à un nouveau contexte	20
2.3	L'écart croissant de la demande en riz	25
3.	La compétitivité du riz de l'Office du Niger	27
3.1	Une forte rentabilité financière pour la majorité des producteurs	27
3.2	Les faibles marges à la transformation	27
3.3	Un système de commercialisation efficace	29
3.4	La compétitivité du riz de l'ON face au riz importé	32
3.5	La compétitivité du riz de l'ON vers la sous-région	33
3.6	L'intérêt que représente le développement de la riziculture malienne	34
4.	Une nouvelle stratégie pour le riz malien	36
5.	Implications en termes de politiques publiques	39
5.1	Des enjeux en termes de rentabilité économique, mais aussi de réduction de la pauvreté et de sécurité alimentaire	39
5.2	Les bases d'un nouveau programme d'aménagement	40
6.	Annexes	43
6.1	Les rizicultures maliennes	43
6.2	Tableaux et graphiques	46
6.3	Le modèle SIMURIZ	57
6.4	Notes	59
7.	Références Bibliographiques	62

PERIMETRES AMENAGES
ET EXTENSIONS PREVUES
OFFICE DU NIGER



Office du Niger D.A.D.R. Mai 1997

Avant-propos

Cette étude a deux grands objectifs :

- faire l'analyse économique de la filière Riz au Mali, en la resituant dans le contexte du marché mondial et de la sous-région ;
- tirer les recommandations qui en découlent en termes de politique publique et pour les interventions de l'AFD.

Le travail s'est déroulé durant trois semaines, avec une mission au Mali en octobre 2004. C'est un temps d'étude et de terrain très court pour prendre en compte tous les problèmes de la filière Riz au Mali, car elle se compose de plusieurs systèmes ou sous-filières de production¹, avec chacun leurs opportunités et leur problématique propres.

On s'est donc centré sur le riz produit sur la zone de l'Office du Niger (ON), qui représente aujourd'hui près de la moitié de la production du pays, avec toutes les questions que peut poser, à terme, son développement en termes de demande et de compétitivité, notamment par rapport au riz importé.

Les problèmes que soulève un accroissement rapide de l'offre en riz local ont donc (pour le moment) été laissés de côté.

Cette étude a été réalisée par Pierre Baris et Jean Zaslavsky, consultants, avec l'appui de Serge Perrin du Département de la Recherche de l'AFD qui a participé à la mission sur le terrain, tout en se concentrant sur l'état actuel et les perspectives du marché mondial du riz. Ce travail a bénéficié de nombreux échanges. Nous remercions tout particulièrement Georges d'Andlau, Jean-François Bélières, Marjolaine Cour, Jean-Marc Gravellini, Jean-Yves Grosclaude, Lucien Humbert, Naomi Noël et Vatché Papazian pour leurs commentaires, ainsi que les acteurs et spécialistes de la filière Riz au Mali qui ont bien voulu nous consacrer un peu de leur temps. Le travail de relecture a été assuré par Françoise Tiffoin, et la mise en page du document a été réalisé par Florence Avigni.

Les analyses et conclusions formulées dans ce document sont de la responsabilité de ses auteurs et ne reflètent pas nécessairement le point de vue officiel de l'AFD.

On trouvera, ci-après, un résumé de l'étude et de ses recommandations.

Résumé / Conclusions

La filière rizicole au Mali fait face à un nouveau contexte qui nécessite de repenser rapidement la politique du secteur. Ainsi, la montée en puissance des importations de riz, qui tournent autour de 200 000 tonnes depuis 2002 contre une moyenne de 50 000 tonnes dans les années 1990, a peut-être des raisons conjoncturelles. Mais elle traduit surtout un décrochage de l'offre nationale de riz face à l'augmentation très rapide de la demande. En effet, cette dernière s'est accrue au rythme record de 7,5 % par an en moyenne depuis 1995, sous le double coup de la croissance urbaine et de l'augmentation des consommations par tête, principalement en milieu urbain.

Comme il est peu probable que la demande continue de progresser à ce rythme sur le long terme, nous avons utilisé le modèle SIMURIZ² pour estimer la croissance de la demande qui serait, selon ce modèle, de l'ordre de 3,5 % par an, ce qui est probablement un minimum. Selon cette hypothèse basse, il faudrait en 2015 produire 275 000 tonnes de riz supplémentaires pour satisfaire la demande, ce qui est plus que la production actuelle de l'ON. Le problème majeur n'est donc pas de trouver des débouchés ou d'hypothétiques marchés à l'export, mais de développer l'offre nationale qui risque, si rien n'est fait, d'être impuissante à satisfaire la demande et de laisser la place à des importations massives.

Ainsi, le Mali risque très rapidement de se retrouver dans la situation de dépendance alimentaire, qui caractérise aujourd'hui la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest. L'exportation du riz malien (thème récurrent depuis la période coloniale) n'est plus une priorité ni une justification nécessaire pour étendre les surfaces en riz. Ceci ne veut pas dire qu'il ne faille pas exporter. Car le Mali peut conquérir certains marchés voisins avec des riz de qualité. Mais, face au déficit croissant de l'offre sur le marché national, un objectif d'exportation massive n'est plus d'actualité.

Dans ce nouveau contexte, on propose une stratégie visant dans le temps trois objectifs classés par ordre de priorité (suivant leur opportunité et le coût pour les atteindre) :

- Tout d'abord satisfaire l'accroissement de la demande nationale. Sous des hypothèses minimum, il y a déjà beaucoup de chemin à faire : 275 000 T de riz supplémentaires

en 2015, 430 000 T en 2020 et 640 000 T en 2025 ;

- ensuite, reconquérir les parts du marché malien tenues par le riz importé, soit de 100 000 à 150 000 tonnes ;

- enfin, exporter dans la sous-région, ce qui est plus ambitieux. Si le potentiel existe avec la constitution du marché régional et les importations massives des pays voisins, la compétitivité du riz malien reste dépendante surtout de facteurs exogènes (prix internationaux, coût du fret, tarif extérieur commun (TEC) de l'UEMOA/CEDEAO, cours du dollar

Combien d'hectares nouveaux doit-on aménager à l'ON ?

Sans tenir compte des contraintes de production³, on estime que d'ici 2015, il faudrait aménager près de 110 000 hectares supplémentaires, dont une moitié pour satisfaire la demande et l'autre pour reconquérir le marché des importations. En 2025, il faudrait mettre en valeur 185 000 ha de plus pour atteindre les mêmes objectifs.

L'effort est immense quand on sait qu'actuellement l'ON ne couvre que 75 000 ha et que le rythme d'extension de ces dernières années n'a pas dépassé les 5 000 ha par an. De plus, tout porte à croire que le système de production de l'Office atteint aujourd'hui ses limites : les rendements plafonnent ou diminuent ; la surface moyenne par exploitant, qui était de 7 ha en 1980, serait maintenant à moins de 3 ha. De façon générale, l'intensification qu'a connu l'ON depuis dix ans (et sur laquelle a reposé l'essentiel de l'accroissement de la production) est, avant tout, liée à des améliorations techniques (repiquage, semences, accroissement des doses d'engrais), qui ont déjà fait leurs effets. Les gains de productivité seront donc désormais plus difficiles. Car ils dépendront d'une amélioration des conditions de la production dans son ensemble, qui demandera des efforts continus sur le long cours⁴. Un programme vigoureux d'extension est la seule voie possible pour débloquer la situation et tenter de satisfaire une demande (en riz et en terre), en pleine croissance.

Ce programme ambitieux ne peut être réalisé que si le riz malien est compétitif, d'abord sur son propre marché, puis sur celui des pays voisins. Pour les analyses les plus pessimistes, le riz de l'Office serait compétitif sur le marché

national, sauf sur Kayes et Sikasso. Par contre, la compétitivité ne serait pas assurée sur les marchés des pays voisins dans les conditions actuelles. Toutefois, une remontée du dollar permettrait de conquérir les marchés les plus éloignés des ports et un arrêt des subventions sur le marché mondial (plus hypothétique) permettrait au riz de l'ON de s'imposer sur tous les marchés de l'UEMOA⁵.

Au-delà de ces analyses économiques assez complexes et souvent limitées par le manque de données fiables, on notera que la filière riz de l'Office dispose d'une série d'atouts, qui ne peuvent que favoriser son développement, en particulier :

- un disponible en terre important, avec la possibilité d'une irrigation par gravitation (ce qui réduit fortement les coûts de production) ;
- une bonne rentabilité financière pour la majorité des producteurs, qui ont su depuis quinze ans accroître sensiblement leur productivité, s'adapter au marché comme aux contraintes de production et augmenter leurs revenus en se positionnant sur l'aval de la filière (décorticage et commercialisation) ;
- des coûts de transformation réduits (avec une qualité elle-même assez réduite en termes de brisures, triage, propreté) ;
- un système efficace de commercialisation (avec une diminution des marges sur le long terme et un effet amortisseur des prix à la consommation).

Enfin, et ceci est essentiel dans une stratégie de lutte contre la pauvreté et de meilleure répartition des revenus, la filière riz ON crée près de 50 milliards de FCFA de revenus, dont les deux tiers reviennent au milieu rural et 3 milliards de recettes pour l'Etat. Limiter les aménagements sur la zone ON, c'est courir le risque d'importations massives, avec certes de nouvelles recettes pour l'Etat, mais par contre une stagnation des revenus ruraux et un coût en devises important (sans compter les risques liés à l'évolution des cours du riz sur le marché international).

De façon générale, on soulignera que l'Office est l'un des rares lieux où l'on puisse mener de front des politiques différenciées de lutte contre la pauvreté et de croissance

économique par une répartition mieux raisonnée des nouvelles terres. L'Etat se doit donc d'arbitrer entre les différents usages possibles des terres et de l'eau disponibles sur la zone⁶, en s'attachant à définir des stratégies de mise en valeur en cohérence avec ses choix - notamment la nécessité de combiner lutte contre la pauvreté et développement économique.

Que faire ?

Comme souvent, apparaît la nécessité d'une intervention à plusieurs niveaux de la filière, avec des actions au long cours et des priorités à plus court terme.

Pour le long terme, il conviendrait de :

- définir et de réaliser un programme ambitieux d'aménagement sur la zone de l'ON, en tenant compte des différentes contraintes liées à la production et à l'environnement. La stratégie de mise en valeur et de financement de ce programme devrait être en cohérence avec les trois objectifs liés que constituent la sécurité alimentaire, la lutte contre la pauvreté et la croissance économique ;
- réduire les coûts aux différents maillons de la filière, tout en adaptant la qualité des produits finis à la demande, afin de préserver et (si possible) accroître la compétitivité du riz malien ;
- défendre les intérêts de la riziculture malienne dans les négociations commerciales internationales (OMC, APE/UE, UEMOA/CEDEAO).

Sur le court terme, il faudrait en priorité :

- maîtriser les importations et leurs prix par un dispositif de pilotage raisonné, avec un système adapté d'information ;
- améliorer toutes les données sur les systèmes de production (notamment le suivi/évaluation de l'ON, dont la fiabilité doit être renforcée) ;
- mieux définir les positions et des alliances pour les négociations sur le TEC au sein de la CEDEAO (tarifs) et sur les conditions d'application de la politique agricole de l'UEMOA (fiscalité de porte⁷ et TVA, politique rizicole au niveau régional, actions de type transversal : recherche, formation des producteurs, appui aux OP riz ...).

Tout ceci suppose des dispositifs d'aide à la décision plus vigoureux.

Summary

A new scenario has developed in Mali's rice sector, calling for a swift re-evaluation of sector policy. The sharp increase in rice imports, standing roughly at 200,000 tonnes since 2002, compared to an average 50,000 tonnes in the 1990s, may be due to the economic situation. It does, however, reflect the failure of domestic rice supply to meet spiralling demand. Indeed demand for rice has grown, on average, a record 7.5 per cent per year since 1995, spurred by two factors, urban growth and higher consumption per capita, primarily in the cities.

Since it is unlikely that demand for rice will continue rising at this rate in the long term, we have used the SIMURIZ⁸ model to estimate its growth, which should be about 3.5 per cent yearly, probably a minimum. Based on this low estimate, an extra 275,000 tonnes of rice will need to be produced in 2015 to meet demand, which is greater than the Office du Niger's (ON) current output. The main problem is therefore not to find new markets or hypothetical markets for export, but to expand domestic supply that--if no action is taken--may not be able to cope with the demand, opening the door to massive imports.

Thus Mali may very soon find itself in a situation of food dependency, which is currently the norm in most West African countries. Malian rice exports (a recurring issue since the colonial era) will no longer be a priority or a necessary justification for extending rice-growing areas. This does not mean that exports should be halted, because Mali can capture markets in neighbouring countries by offering high-quality rice. Faced with an increasingly inadequate supply for the domestic market, however, massive exports are not an option.

The following strategy, devised to respond to new conditions, includes three objectives listed in order of importance (depending on the opportunity cost of meeting them):

- First, meet increased domestic demand. According to the lowest estimates, there is much to be done: it will be necessary to produce an additional 275,000 tonnes of rice in 2015, 430,000 tonnes in 2020 and 640,000 tonnes in 2025;
- second, win back the Malian market share held by imported rice, i.e. 100,000 to 150,000 tonnes; and
- third, export rice to the sub-region, a more ambitious

proposition. While there is a potential for such exports in the regional market and in the market for massive imports from neighbouring countries, the competitiveness of Malian rice continues to depend on exogenous factors such as international prices, shipping costs, the U.S. dollar exchange rate and the common external tariff (CTE) of the West African Economic and Monetary Union (WAEMU) and the Economic Community of West African States (ECOWAS).

How many new hectares should be developed at the ON?

Without considering production constraints⁹, it is estimated that by 2015, some 110,000 additional hectares must be developed, half of which will be used to meet demand and the other half, to win back the import market. In 2025, another 185,000 hectares will need to be developed to reach the same objectives.

A huge effort will be required, for the ON only holds 75,000 hectares of land and in recent years extensions have not exceeded 5,000 hectares annually. There is every reason to believe that the ON's production system has reached its limits. Yields are levelling out or on the wane; the average plot per farmer, 7 hectares in 1980, has reportedly dropped to under 3 hectares. Overall, the ON's expansion over the past ten years (on which the bulk of increased output has been based) is primarily linked to technical improvements (transplanting, seeds, higher doses of fertilizer), the effects of which have already been felt. Henceforth it will be more difficult to achieve gains in productivity because they will depend on improved conditions of production across the board, which will require sustained efforts in the long term¹⁰. A dynamic land extension programme is the only way to turn the situation around and attempt to meet a steadily mounting demand for rice and land.

This bold programme can be successful only if Malian rice becomes competitive, first in its own market and then in those of its neighbours. According to the most conservative estimates, the ON's rice will be competitive in most of the domestic markets, except in the Kayes and Sikasso regions. In contrast, however, competitiveness would not be guaranteed in the markets of neighbouring countries under present conditions. Nevertheless, a recovery of the

U.S. dollar would make it possible to seize the markets furthest from the ports, and the elimination of subsidies on the world market (this is more hypothetical) would enable ON rice production to break into WAEMU markets ¹¹.

Apart from these rather complex economic forecasts that are often limited by the lack of reliable data, the ON's rice-growing sector has several assets which can only benefit its development, namely:

- Large areas of available land suitable for gravity irrigation, which would cut production costs sharply;
- A profitable business for most rice growers who have substantially increased their output over the past 15 years, adjusted to changes in market conditions and production constraints and increased their income by positioning themselves upstream of the sector (husking and marketing);
- Lower processing costs (with a substantially lower quality in terms of broken rice, sorting and cleanliness); and
- An efficient marketing system (with lower margins in the long term and a buffer effect on consumer prices).

Lastly--and this is an essential part of a strategy aiming to tackle poverty and achieve better income distribution--the ON's rice-growing sector generates about FCFA 50 billion, two-thirds of which are reinvested in the rural economy; FCFA 3 billion worth of revenue goes to the State. Limiting developments on the ON's land might well stimulate massive imports that would admittedly generate additional revenue for the State but would cause rural income to stagnate and result in significant foreign exchange costs (without taking into account the risks related to fluctuations in rice prices on world markets).

Generally speaking, the ON is one of the rare institutions suited to differentiated policies aimed at reducing poverty and generating economic growth by a more rational distribution of new land. The State owes it to itself to choose between the different uses of available land and water in the area¹² by focusing on the development of suitable strategies to match its choices, in particular the need to combine poverty mitigation and economic growth.

What to do?

As is often the case, action is required at several levels of the rice sector, including the following long- and short-term objectives.

Long-term objectives:

- Define and set up an ambitious development programme in the ON's zone, bearing in mind production and environmental constraints. The strategy aimed at developing and financing this programme should not lose sight of three related goals: food security, the fight against poverty and economic growth:
- Cut the costs of different sector components, while adjusting end product quality to fit demand in order to maintain and if possible enhance the competitiveness of Malian rice; and
- Defend the interests of the Malian rice sector in international trade negotiations with the World Trade Organization (WTO), economic partnership agreements (EPA) with the European Union (EU) and relations with the WAEMU/ECOWAS).

Short-term objectives:

- Control imports and their prices by means of a streamlined control mechanism and suitable information system;
- Improve all data relating to production systems (particularly monitoring/evaluation of the ON, the reliability of which needs to be strengthened);
- Better define positions and partnerships for CET negotiations within the ECOWAS (tariffs) and conditions for implementing the WAEMU agricultural policy (customs duties and taxes¹³ and the value-added tax (VAT), the regional rice-growing policy, cross-cutting measures such as research, farmer training, support for rice farmers' organizations (FO) and others).

These recommendations would require mechanisms facilitating strong decision-making action.

Graphiques

1.	Cours du riz blanc Thaï en dollars par tonne (données mensuelles)	13
2.	Evolution des prix du riz à l'export (FAO, 1998-2000 = 100)	14
3.	Croissance de la production/surfaces cultivées/rendements	16
4.	Bilan riz des différents pays de la CEDEAO	18
5.	Revenus créés par les filières de riz local en 2003	19
6.	Evolution des importations de riz	20
7.	Evolution de la demande en équivalent paddy (1 000 T)	22
8.	Evolution de la part des importations	23
9.	Consommation de riz en 2003 (en tonnes)	23
10.	Evolution du rapport entre le prix du riz DP au producteur à Niono et le prix du mil à la consommation pour la région de Ségou	23
11.	Prix du riz local et importé à Bamako	24
12.	Evolution des prix du riz local et importé à Bamako entre 2000 et 2004	24
13.	Evolution de la production (T)	25
14.	Demande supplémentaire de riz	26
15.	Evolution des marges de la filière riz	30
16.	Structure des coûts de détail du riz ON à Bamako en FCFA/kg	30
17.	Effets macroéconomiques de l'option « Importation »(Millions de FCFA)	35
18.	Effets macroéconomiques de l'option « Extension de l'ON »	35
19.	Besoin de nouveaux aménagements à l'ON	38
20.	Evolution des prix du riz et du mil	46
21.	Part du prix du paddy ON	46
22.	Evolution des rendements riz en hivernage selon le type d'aménagement	54
23.	Evolution des surfaces cultivées en riz par famille attributaire (source ON)	54
24.	Evolution de la redevance selon la classe d'aménagement à l'ON (Fcf/ha)	54
25.	Evolution des superficies cultivées à l'Office du Niger	55

Tableaux

1.	Les principaux acteurs du marché mondial du riz (moyenne annuelle, 2000-2003)	12
2.	Projections de la demande, production et solde commercial de riz (en millions de tonnes de riz usiné)	15
3.	Consommation de riz et population en Asie et en Afrique	15
4.	Politiques commerciales des principaux pays exportateurs de riz	16
5.	Quantité et prix déclarés en douane ces dernières années	21
6.	Différentiels de prix observés selon la qualité du riz fini (Prix du kg de gambiaka – sortie décortiqueuse Niono – octobre 2004)	28
7.	Indicateurs de compétitivité selon l'étude UEMOA (IRAM, 2004)	32
8.	CRI selon l'étude « stock de sécurité »	33
9.	CRI du riz de l'ON sur les marchés nationaux et régionaux en 2003	34
10.	Effets macroéconomiques des filières riz	34
11.	Les atouts de l'ON en matière de sécurité alimentaire, croissance économique et lutte contre la pauvreté	39
12.	Le riz au Mali par région, saison de culture et système de production	44
13.	Surfaces et production de paddy "sécurisées" par région	44
14.	Quantités et coûts des importations de riz en 2003	45
15.	Provenance du riz importé	45
16.	Céréales consommées par personne par région (kg/an)	45
17.	Evolution des prix du riz et du mil sur le long terme à Bamako	47
18.	Données sur l'évolution des prix du riz et du mil à l'ON	51
19.	Production de paddy à l'ON	54
20.	Coût moyen des travaux d'aménagement réalisés à l'ON de 1991 à 2001(selon l'étude du schéma directeur)	55
21.	Coût moyen d'aménagement prévisionnel pour les extensions ON	55
22.	Rentabilité financière de la production de paddy à l'ON	56
23.	Production, importation et consommation en tonnes de paddy	56
24.	Hypothèses pour les projections de la demande	58
25.	Demande supplémentaire en riz	58
26.	Nombre d'hectares à aménager à l'ON	58
27.	Effets macroéconomiques des alternatives pour satisfaire la demande en 2015	58

Sigles

AFD	Agence Française de Développement
APE	Accords de partenariat économique
CEDEAO	Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest
DNSI	Direction nationale de la statistique et de l'informatique
OMA	Observatoire du marché agricole
ON	Office du Niger
OP/OPA	Organisations paysannes / Organisations professionnelles agricoles
TCI	Taxe conjoncturelle d'importation
TEC	Tarif extérieur commun (UEMOA)
UE	Union européenne
UEMOA	Union économique et monétaire Ouest Africaine

1. Le marché mondial du riz et la situation de l'Afrique de l'Ouest

Le riz est l'aliment de base pour plus de la moitié de la population mondiale et près d'un milliard de personnes dans les zones rurales des pays en développement ont une activité dans les systèmes de production rizicoles et les opérations post-récoltes. La production mondiale de riz, qui provient à 90 % d'Asie, tourne aujourd'hui autour de 390 millions de tonnes par an, dont seulement 6 % sont échangés sur le marché mondial.

Comme cette céréale joue un rôle stratégique dans l'alimentation de nombreux pays, il s'agit d'un secteur sensible, soumis à de nombreuses interventions publiques, qui peuvent avoir des répercussions importantes sur les différents marchés. L'instabilité des cours constitue un risque pour les pays les plus vulnérables sur le plan de la sécurité alimentaire, notamment pour l'Afrique de l'Ouest, devenue de plus en plus dépendante des importations de riz pour satisfaire sa demande.

1.1 Les caractéristiques du marché mondial du riz

Un marché à l'export en progression, mais très concentré

Les échanges internationaux de riz ont progressé au cours des années 90 mais représentent toujours une part assez faible de la production mondiale. En effet, le volume annuel échangé sur le marché mondial a doublé depuis 1961-1993, passant de 13 MT à 24 MT en moyenne au cours de la dernière décennie, soit une part, respectivement, de 4,3 % et 6,3 % de la production mondiale. Ces chiffres demeurent faibles au regard des échanges de blé (18 %) et de maïs (14 %). Le marché à l'export est caractérisé par une forte concentration. Cinq pays sont responsables de 85 % des exportations, au premier rang desquels se trouve la Thaïlande avec 30 % des exportations mondiales. Cette concentration est structurelle et n'a pas évolué depuis les années 1950. Mais des pays comme Myanmar et le Cambodge, qui comptaient parmi les principaux exportateurs entre 1950-1964, ont été supplan-

tés par l'arrivée de nouveaux concurrents sur le marché mondial (Vietnam, Inde, Pakistan). Le poids des Etats-Unis n'a pas varié et représentait déjà environ 12 % des exportations dans les années 1950 (Dawe, 2002).

En revanche, les importations sont moins concentrées que par le passé - la part des cinq plus grands importateurs passant de 50 % entre 1950-64 à environ 20 % dans les années récentes. Le poids de l'Asie a diminué dans les importations mondiales, passant de 64 % (1961-1972) à 32 % (1996-2002) en moyenne. Cela est dû à la progression de la demande dans d'autres régions, notamment l'Afrique dont la part dans les importations mondiales double au cours de cette période (9 % à 22 %). La demande en provenance du Moyen-Orient et de l'Amérique latine/Caraïbes a également augmenté - ces zones représentant désormais 18 % et 12 %, respectivement, des importations mondiales.

Tableau 1. Les principaux acteurs du marché mondial du riz (moyenne annuelle, 2000-2003)

Production			Exportations			Importations		
Pays	MillionsT	%	Pays	MillionsT	%	Pays	MillionsT	%
Chine	122,6	31,3	Thaïlande	8,0	30,5	Indonésie	2,1	8
Inde	84,4	21,6	Inde	3,9	14,9	Nigeria	1,7	6,5
Indonésie	33,6	8,6	Vietnam	3,6	13,7	Philippines	1,2	4,6
Bangladesh	25,2	6,4	Etats-Unis	3,2	12,2	Arabie saoudite	1,1	4,2
Vietnam	24,7	6,3	Pakistan	1,9	7,2	UE 25	1,1	4,2
Thaïlande	21,2	5,4	Chine	1,8	6,9	Irak	1,0	3,8
Sous-total	311,7	79,6	Sous-total	22,4	85,4	Sous-total	8,2	31,3
Monde	390,9	100	Monde	26,2	100	Monde	26,2	100

Source : USDA (<http://www.fas.usda.gov/psd/>).

Instabilité et baisse tendancielle des prix

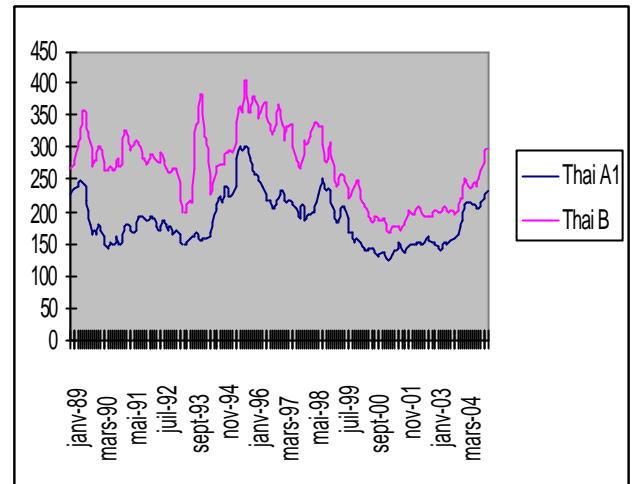
Le faible niveau des volumes échangés sur le plan international et la forte concentration de la production et de l'exportation contribuent à une certaine instabilité des prix¹⁴. En effet, des pays comme la Chine et l'Inde – qui fournissent la moitié de la production mondiale – peuvent d'une année sur l'autre se retrouver exportateur ou importateur, ce qui accentue la sensibilité des cours.

Ainsi, la Chine a exporté seulement 800 000 T en 2003/04 alors qu'elle en exportait le triple lors de la campagne précédente. Elle a donc eu recours à davantage d'importation (1,1 million T). De même pour l'Inde, dont l'offre d'exportation a varié de 1,9 à 6,6 millions T entre 2000 et 2003.

Sur un marché aussi étroit que celui du riz, de telles quantités peuvent avoir un impact significatif. Ceci explique pourquoi les prix du riz paraissent particulièrement instables, notamment par rapport à ceux des autres céréales. D'après Benz (1996), les fluctuations mensuelles du prix du riz ont été de l'ordre de 28 % entre 1980-95, contre 17 % et 15 %, respectivement, pour le maïs et le blé. Cette volatilité semble cependant moins grande depuis vingt ans grâce notamment au progrès des techniques de production (plus grande maîtrise de l'eau grâce à l'extension des aménagements irrigués, introduction de nouvelles variétés de riz et recours accru aux engrais...). Ainsi les fluctuations annuelles moyennes de prix sont passées de 24 % entre 1965-1981 à 11 % sur la période 1985-98 (Dawe, 2002).

La tendance sur le long terme est à une baisse des cours. Par exemple le prix du Thai 100B est aujourd'hui plus bas de 77 % en termes réels par rapport à la moyenne de 1950-1981 (Dawe et Slayton, 2004). Et surtout, la baisse est comparativement plus forte par rapport aux autres céréales, ce qui contribue à le rendre plus attractif pour de nouveaux pays importateurs. Ainsi le prix du riz était en moyenne 3,13 % et 2,54 % plus élevé que celui du maïs et du blé entre 1965-1982. Ces ratios ont chuté, respectivement, à 1,93 % et 1,35 % entre 2001-2003. Plusieurs facteurs ont également contribué à la baisse récente des prix : une diminution importante de la demande d'importation de l'Indonésie (6 MT en 1998), la dévaluation du baht avec la crise financière asiatique, et une augmentation de la production dans certains pays d'Asie (Bangladesh, Vietnam, Pakistan, Inde) au cours de la seconde moitié des années 1990 (Dawe, 2002).

Graphique 1. Cours du riz blanc Thai en dollars par tonne (données mensuelles)



Source : FAO.

On notera qu'il peut y avoir des évolutions différenciées en fonction des variétés et des qualités de riz (segmentation du marché), même si à long terme les prix des différents riz semblent évoluer en phase. Ces dernières années, les écarts de prix entre riz à 15/25 % de brisures et riz à 35/40 % (qui sont les principaux riz importés par le Mali) se sont réduits.

A long terme, le prix mondial du riz reste incertain. Les projections de l'IFPRI (Rosegrant et al., 2001) indiquent une poursuite de la baisse des prix à l'horizon 2020, d'environ 13 % par rapport à 1997, soit une baisse plus marquée que l'ensemble des céréales (- 8 %). Mais de nombreux facteurs peuvent entrer en ligne de compte, avec de multiples effets croisés, qui contribuent au léger redressement récent des cours mondiaux. On en soulignera au moins trois :

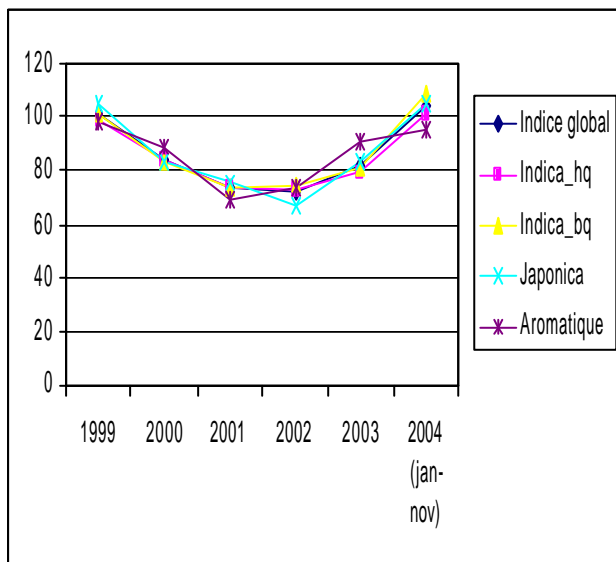
- en 2004, les coûts de transport entre la Thaïlande et Dakar, par exemple, sont passés de 35 à 80 US\$ la tonne de riz (en octobre de la même année). Cela représente une hausse de plus de 35 FCFA de la valeur CAF du kg de riz import – soit 15 % de plus. Cette forte hausse du prix du fret maritime, doublée de celle du prix du pétrole, n'est pas seulement conjoncturelle. Elle est portée par la demande chinoise et la tendance à l'accroissement des échanges internationaux. Mais elle s'explique aussi par une insuffisance de l'offre en transport maritime, notamment en vraquiers ;
- une offre plus réduite en Asie qui pèse sur les prix à l'ex-

portation. En Thaïlande, la poursuite du programme d'intervention publique, pour soutenir les prix internes, a une incidence sur la fermeté des prix à l'export ; en Inde, le gouvernement freine les exportations pour reconstituer les stocks de sécurité ;

- quant à la hausse actuelle du pétrole, elle joue sur de nombreux coûts, notamment du transport terrestre et maritime. Mais si, à terme, des baisses restent possibles, il est très peu probable qu'on en revienne à des niveaux de 20 à 25 US\$ le baril.

De fait, une réelle incertitude demeure sur l'évolution à terme du prix mondial du riz et on ne peut exclure la fin d'un cycle de riz à bas prix. Par exemple si le ralentissement de la progression des rendements en Asie se confirme, une diminution de la production par tête asiatique pourrait favoriser une certaine fermeté des cours mondiaux. Cela devrait plutôt inciter à la prudence dans le choix des politiques alimentaires, en s'attachant à réguler les flux d'importation.

Graphique 2. Evolution des prix du riz à l'export (FAO, 1998-2000=100)



Source : FAO, Rice Market Monitor.

Note : l'indice FAO du riz comprend 16 prix du riz à l'exportation. Hq : haute qualité (moins de 20 % de brisures) ; bq : basse qualité.

A terme, une croissance moins soutenue de la demande ?

Les perspectives en matière de demande semblent indiquer une progression de la consommation, dont le rythme devrait être toutefois moins élevé que par le passé.

D'après les projections de l'IFPRI, la demande de riz augmenterait de 1,1 % par an au cours des vingt prochaines années, soit une croissance inférieure à celle des trente dernières (2,4 %). Cette demande serait principalement tirée par l'Afrique subsaharienne (2 %) et l'Asie du Sud (1,6 %), et très peu par l'Asie de l'Est (0,4 %) où le riz devient, avec la progression du niveau de vie, un « bien inférieur ».

Ainsi au Japon et en Corée du Sud, la consommation de riz par habitant a diminué de manière importante, d'environ un tiers depuis les années 1970. Cette diminution est également sensible dans des pays à revenu intermédiaire comme la Malaisie et la Thaïlande.

En Chine et en Inde, les deux grands pôles de demande asiatique, une baisse plus limitée de la consommation semble aussi s'amorcer depuis le début des années 1990. Ainsi, la consommation de riz en Chine passe de 93 kg/tête en 1989-1991 à 89kg/tête en 1999-2001, et celle de l'Inde, de 79 à 76 kg/tête sur la même période. Selon l'IFPRI, la part du riz dans la demande céréalière asiatique diminuerait, de 43 % à 39 % à l'horizon 2020.

La croissance de la production mondiale de riz est également moins soutenue depuis les années 90. La progression en rythme annuel moyen passe de 2,7 % entre 1968-1989 à 1,6 % entre 1990-2002, notamment du fait de la stagnation en Chine. Les seules régions où la croissance de la production est plus forte sont l'Asie du Sud (+ 3 %, Inde exclue) et l'Afrique (+ 2.8 %). La Chine réduit ses surfaces cultivées en riz en raison de contraintes d'eau et de la concurrence d'autres cultures plus rentables.

Tableau 2. Projections de la demande, production et solde commercial de riz
(en millions de tonnes de riz usiné)

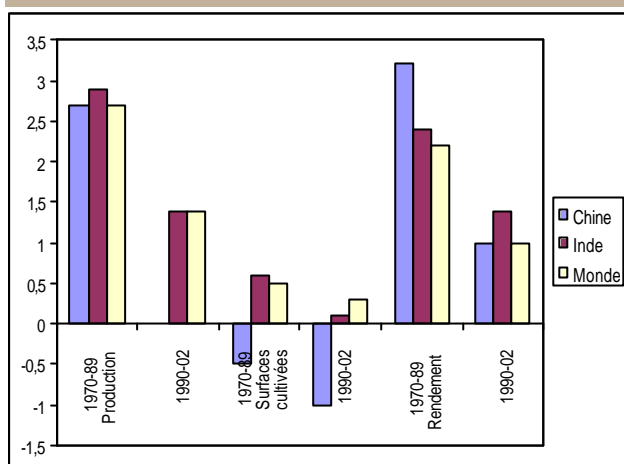
Région	Demande		Production		Solde commercial	
	1997	2020	1997	2020	1997	2020
Pays en développement	363,6	484,4	367,0	485	- 0,05	0,6
Asie de l'Est et du Sud-Est	221,2	269,2	230,0	282,7	5,5	13,5
Asie du Sud	108,4	158,7	111,0	157,9	2,9	- 0,7
Afrique du Nord/Moyen-Orient	8,1	13,4	5,4	8,2	- 3	- 5,1
Afrique subsaharienne	10,9	20,9	7,5	15,2	- 3,8	- 5,7
Amérique latine	14,7	21,7	13,1	20,9	- 1,3	- 0,7
Pays développés	17,2	18,8	17,0	18,1	0,05	- 0,6
Etats-Unis	3,5	4,6	5,5	7,1	2,2	2,5
Monde	380,8	503,2	384,0	503,2	0	0

Source : IFPRI (Rosegrant et al., 2001).

Tableau 3. Consommation de riz et population en Asie et en Afrique

Pays	Consommation	Conso. par tête (kg/an)		Evolution population (%)	
	MT, 1999-2001	1970-1972	1999-2001	1970-2000	2000-2030
Asie					
Chine	113,51	79	89	54	17
Inde	76,45	69	76	82	40
Indonésie	31,62	105	149	77	33
Bangladesh	21,37	150	155	94	43
Vietnam	13,03	157	167	82	41
Myanmar	9,71	160	203	78	31
Japon	7,53	89	59	22	- 5
Thaïlande	6,83	152	109	74	27
Corée du Sud	4,12	119	88	46	12
Afrique					
Nigeria	2,89	5	25	137	94
Madagascar	1,53	125	96	130	115
Côte d'Ivoire	1,05	45	66	190	65
Sénégal	0,69	48	73	155	87
Guinée	0,61	50	75	109	91
Mali	0,54	17	47	107	137

Sources : FAOSTAT, Hossain et Nabisco (2004)

Graphique 3. Croissance de la production/surfaces cultivées/rendements (% par an, 1970-1989 et 1990-2002)**Tableau 4.** Politiques commerciales des principaux pays exportateurs de riz

Pays exportateurs	% production mondiale (riz paddy, 1995- 2002)	% exportations mondiales (tous types de riz, 1995-2001)	Politiques commerciales
Thaïlande	4,2	26	Taxes à l'exportation en cas de déficit interne. Subvention aux exportations. Soutien des prix intérieurs par des achats publics et des stocks régulateurs.
Vietnam	5	15	Taxes à l'exportation. Prix d'exportation minimum fixé par le gouvernement. Prix plancher sur le marché intérieur.
Inde	22	10	Soutien à la production, les organismes collecteurs achètent au-dessus d'un prix plancher . Système d'aide ou de taxe à l'exportation suivant les disponibilités internes du pays.
Etats-Unis	1,5	11	Soutien aux prix. Prêt de campagne.

Source : CNUCED/INFO COMM.

Dans les pays exportateurs d'Asie, où le riz joue également un rôle stratégique pour la sécurité alimentaire, les politiques ont notamment veillé au contrôle des exportations en cas de déficit interne pour réguler le marché intérieur, et au soutien des prix intérieurs. Au Vietnam, les exportations de riz étaient interdites jusqu'en 1987 et des quotas à l'exportation ont été en vigueur jusqu'en 2001. Le secteur privé représentait à peine 4 % des exportations à la fin des années 1990 (Gulati et Narayanan, 2002). Les autorités ont lancé un plan d'achat de 1 million de tonnes en 2001 à un

L'incidence des politiques interventionnistes

Le marché du riz est caractérisé par une forte intervention des pouvoirs publics, aussi bien dans les pays développés que dans les pays en développement, ce qui a contribué au poids marginal de cette filière dans le commerce international. Si le droit de douane moyen est relativement faible lorsque le produit est sous contingent (15 %), il atteint 198 % lorsqu'il est en excédent du volume du contingent tarifaire, et 54 % lorsque aucun contingent n'a été fixé (chiffre 2000, OCDE). Les politiques publiques portent notamment sur la fixation de prix minimums à la production, des achats garantis par l'Etat, et le contrôle des importations.

prix minimum pour contrecarrer la chute des prix à la production.

La Thaïlande a également eu recours à des quotas et des taxes à l'exportation, et le gouvernement assurait entre 25 % et 50 % des exportations jusqu'au milieu des années 1980 (Benz, 1996). Une politique de soutien des prix intérieurs apparaît nécessaire pour les pouvoirs publics thaïlandais ; en effet les cultivateurs de riz comptent parmi les catégories sociales les plus pauvres, avec un revenu annuel moyen de 523 USD pour un ménage de quatre personnes

dans le Nord-Est du pays. De plus, le riz fait vivre 4 millions de ménages agricoles en Thaïlande, contre à peine 10 000 aux Etats-Unis ¹⁵.

Les Etats-Unis, qui représentent moins de 2 % de la production mondiale mais plus de 10 % des exportations mondiales, soutiennent leurs producteurs de riz à travers deux types de mesure : un soutien aux prix sous la forme de contrats de production entre le gouvernement et le producteur (*production flexibility contract*), et un prêt de campagne disponible en cas de baisse des cours mondiaux (*marketing assistance loan*) qui a un effet contra-cyclique.

Ces aides publiques pouvaient atteindre jusqu'à 157,28\$/T en 2001, soit un montant nettement supérieur à l'écart entre les prix intérieurs américains et les prix internationaux (Gulati et Narayanan, 2002).

L'Union européenne et le Japon ont également adopté des politiques d'aide à la production, mais ils sont importateurs avec une part relativement faible des importations mondiales : respectivement 3,5 % (échanges intra-UE exclus) et 2 % entre 1998-2002¹⁶.

Parmi les produits agricoles qui font l'objet d'un soutien à la production dans les pays de l'OCDE, le riz apparaît comme le produit le plus subventionné. En effet, l'estimation du soutien aux producteurs (ESP) – qui inclut le soutien des prix du marché et les paiements en fonction de divers critères : production, superficie, utilisation d'intrants...- représente près de 80 % des recettes agricoles brutes, contre plus de 40 % pour le blé et plus de 30 % pour le maïs. En 2001-2003, l'ESP des Etats-Unis s'élève à 895 millions

1.2 La situation de l'Afrique de l'Ouest

Des dynamiques de production diverses

L'UEMOA a produit en 2003 environ 2 millions de tonnes de paddy, soit 0,3 % de la production mondiale. Les dynamiques de production sont assez diverses : la production croît au Mali, mais aussi en Côte d'Ivoire, au Bénin et en Guinée Conakry, alors qu'on observe une relative stagnation au Sénégal, au Niger et au Burkina Faso. Les premiers producteurs de l'UEMOA sont la Côte d'Ivoire (43 %) et le Mali (34 %), qui assurent à eux deux plus des trois quarts de la production entre 2000 et 2002. Cette situation est semblable à celle observée trente ans auparavant, à la seule différence que les parts perdues par le Sénégal sont gagnées par la Côte d'Ivoire.

\$US (46 %), celui de l'UE à 325 millions \$US (37 %), loin derrière le Japon (14,6 milliards \$US, soit 84 % des recettes agricoles brutes).

Quels sont les effets attendus d'une libéralisation des échanges ?

D'après Wailes (2004), qui analyse l'impact d'une libéralisation totale des échanges (scénario extrême et peu vraisemblable), le commerce mondial de riz progresserait de 10-15 % par rapport à l'année 2000, avec des ajustements significatifs sur les prix à l'exportation (25-35 %) et les prix à l'importation (10-40 %), en fonction du type de riz. Le poids du commerce mondial dans la production de riz progresserait à l'horizon 2012, mais serait d'une ampleur relativement limitée (de 6,3 % à 8,3 %).

La libéralisation commerciale n'éliminerait donc pas nécessairement une des sources de l'instabilité des cours internationaux. D'après une analyse plus globale de l'IFPRI (Rosegrant et al., 2001), qui simule l'impact d'une libéralisation totale des échanges pour 16 produits agricoles à l'horizon 2020, l'incidence sur la hausse des cours mondiaux serait la plus forte pour le riz (+ 14 %) que les autres céréales (blé, maïs : + 8-9 %). Le gain pour l'Afrique subsaharienne serait important (4,4 milliards de dollars, soit 10 % de la valeur de la production agricole), en raison du poids des subventions des pays développés sur de nombreux produits de base agricoles.

C'est le Mali qui a les plus importantes potentialités rizicoles, grâce à l'irrigation par gravité, ce qui en a toujours fait le « grenier à riz » potentiel de la sous-région. Au Sénégal, le potentiel d'irrigation se situe autour de 400 000 ha environ : 240 000 ha en maîtrise totale et partielle (avec des coûts élevés de pompage de l'eau) ; 100 000 ha pour les cultures de décrue et 60 000 ha pour les superficies en bas-fonds et mangroves. La Côte d'Ivoire produit 90 % de son riz en système pluvial, sans gros aménagements. En Guinée, la culture du riz est aussi essentiellement pluviale. Mais ces deux pays ne peuvent augmenter notablement leur production que par une déforestation préjudiciable à l'équilibre écologique et qui est déjà largement entamée.

Un recours massif et croissant aux importations

La consommation de riz dans la région passe d'une croissance annuelle de 2 % dans les années 1960 à plus de 10 % dans les années 1970. Cette forte hausse tient à la croissance démographique et au changement des comportements alimentaires lié à l'urbanisation et à la hausse des revenus dans les villes. La succession des sécheresses depuis le début des années 1970 a aussi augmenté le recours à l'aide alimentaire et aux importations de riz. Après un ralentissement à la fin des années 1980, les processus de libéralisation ont relancé cette consommation, qui s'est accrue de 6 % par an durant les années 1990).

En 2000, le riz représentait un tiers de la consommation totale de céréales en Afrique de l'Ouest. On note toutefois des disparités entre les pays : de 12 à 14 kg par tête/an au Niger et au Bénin à plus de 90 kg en Guinée Conakry.

Cette hausse de la consommation s'est traduite par un accroissement rapide des importations, qui sont passées de 400 000 tonnes en 1975 à plus de 2 millions de tonnes au cours des dix années suivantes (le taux de couverture domestique passant de 72 % à 59 % après les années 1980). De nos jours, c'est encore près de 40 % de la consommation de riz en Afrique de l'Ouest qui est importée, soit environ 2,75 millions de tonnes.

Depuis 2001, les importations de riz enregistrent une tendance généralisée à la hausse, y compris au Mali. Les projections pour 2020 font état d'importations de l'ordre de 6

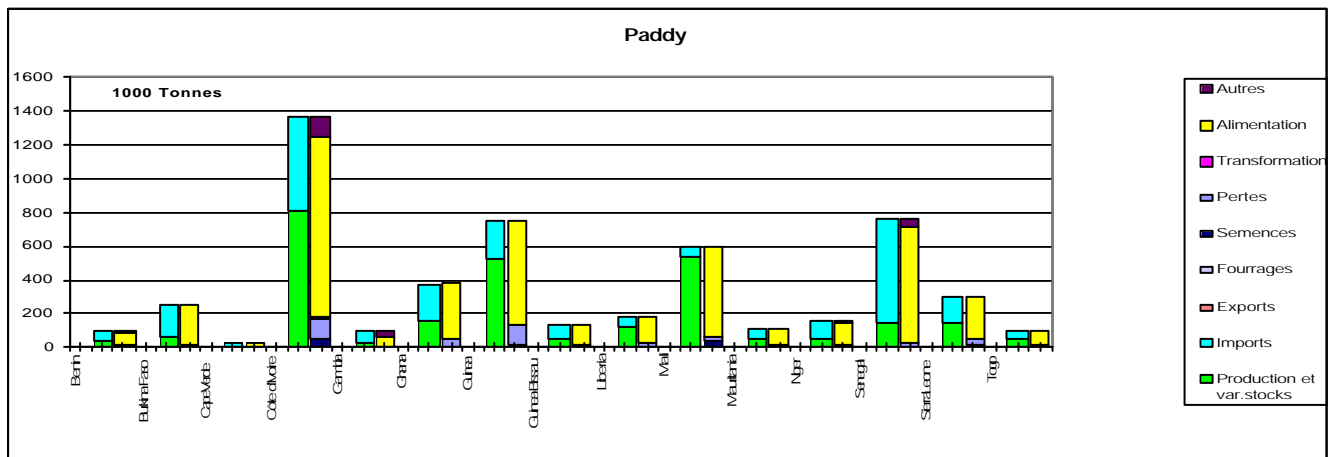
10 millions de tonnes pour la CEDEAO (dont plus de 4 millions pour l'UEMOA). Les principaux importateurs sont le Sénégal (37 % des importations totales), la Côte d'Ivoire (30 %), le Niger et le Burkina Faso (plus de 10 % chacun).

Au niveau de la sous région dans son ensemble, le riz sera le produit le plus importé, suivi du lait (avec près de 2 millions de tonnes), le maïs, la tomate et les oléagineux.

Les pays asiatiques fournissent 97 % des importations (en 2000), avec en premier lieu la Thaïlande, l'Inde et le Vietnam. En termes de qualité, les catégories de riz les plus importées sont les brisures. Elles constituent l'essentiel des importations au Sénégal, alors que dans les autres pays, ce sont les riz de 25 % à 30 % qui dominent.

Des flux d'échanges de riz local existent entre les différents pays, mais ils sont relativement faibles. Les flux de réexportation sont extrêmement variables en fonction de la situation politique des pays et de leurs protections douanières. Dans le passé, des flux très importants se sont établis entre la Guinée et les pays limitrophes, ainsi qu'entre le Bénin et le Nigeria. Actuellement, il semblerait qu'un trafic important se soit développé vers le Nord de la Côte d'Ivoire depuis le Ghana, le Mali, le Burkina Faso et la Guinée. Des flux de réexport existent aussi entre le Sénégal et la Mauritanie. Mais la tendance à l'harmonisation des taux de protection entre les pays de la CEDEAO tend à diminuer ces flux de réexportation ■

Graphique 4. Bilan riz des différents pays de la CEDEAO



2. La filière Riz au Mali : nouvelles perspectives

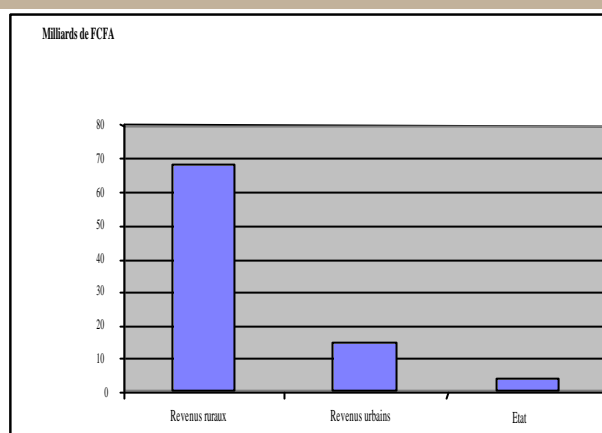
2.1 La filière riz joue un rôle central dans la sécurité alimentaire du pays

Au Mali, le riz génère 8,3 % du chiffre d'affaire agricole (environ 5 % du PIB du pays). Il se classe ainsi juste derrière l'élevage et le coton. Sa part dans la valeur ajoutée nationale augmente rapidement avec l'amplification des flux commercialisés vers les zones urbaines. Par rapport aux filières viande et coton, dont le développement dépend des exportations, la filière riz a l'avantage d'avoir un marché national en pleine expansion.

Le riz a un rôle central dans la sécurité alimentaire, qui reste un problème crucial au Mali. Les consommations de riz sont maintenant dominantes dans les villes, devant le mil et le sorgho. Dans le Nord, où l'insécurité alimentaire est la plus forte, le riz est depuis plusieurs années la céréale la plus consommée. Enfin, dans un pays à gros risques climatiques, avec des variations de production très importantes, le riz est le seul produit relativement sécurisé, au moins pour la moitié de sa production qui est assurée avec une maîtrise totale de l'eau. De plus, contrairement au mil ou au sorgho, dont les prix varient fortement au cours de l'année, mais aussi d'une année sur l'autre, le riz a l'avantage d'avoir des prix relativement stables, ce qui donne une visibilité et une sécurité économiques au producteur comme au consommateur.

Enfin, et ceci est essentiel dans une stratégie de lutte contre la pauvreté et de répartition des revenus, on rappellera que la filière riz de l'Office du Niger (ON) crée près de 50 milliards de FCFA de revenus, dont les deux tiers pour le milieu rural (voir en annexe le modèle SIMURIZ).

Graphique 5. Revenus créés par les filières de riz local en 2003



Globalement, les différentes filières de riz maliennes génèrent environ 100 milliards de revenus, dont 70 milliards pour les ruraux et 4 milliards de recettes pour l'Etat. Comparativement, les importations de riz en 2003 n'ont créé que 16 milliards de revenus essentiellement urbains, dont 6 milliards de recettes fiscales pour l'Etat, avec un coût en devises d'environ 23 milliards.

Le développement du riz malien est donc totalement justifié par ses effets sur les équilibres macroéconomiques, sur la sécurité alimentaire et sur la pauvreté, surtout si ce développement se fait par une substitution au riz importé. La riziculture malienne fait face à un nouveau contexte, qui peut se caractériser par les grands traits suivants :

2.2 La riziculture malienne face à un nouveau contexte

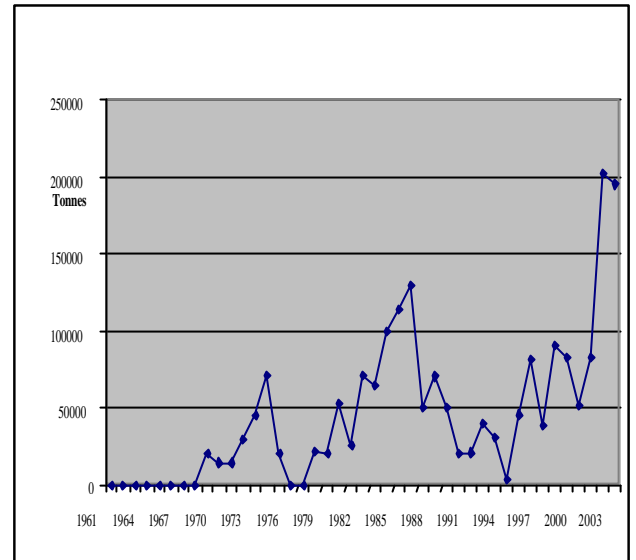
- une brusque et importante montée des importations, ce qui traduit très probablement un écart croissant de l'offre en riz local face à la hausse de la demande ;
 - une préférence pour les nouvelles variétés cultivées à l'ON, ce qui offre au riz local de bonnes perspectives en termes de marché ;
 - les limites du système ON qui, après dix années de progrès constants de productivité, tend aujourd'hui à s'essouffler.
- La combinaison de ces traits ouvre aux rizicultures maliennes de nouvelles opportunités. On les présente rapidement.
- La riziculture malienne fait face à un nouveau contexte, qui peut se caractériser par les grands traits suivants :
- une brusque et importante montée des importations, ce qui traduit très probablement un écart croissant de l'offre en riz local face à la hausse de la demande ;
 - une préférence pour les nouvelles variétés cultivées à l'ON, ce qui offre au riz local de bonnes perspectives en termes de marché ;
 - les limites du système ON qui, après dix années de progrès constants de productivité, tend aujourd'hui à s'essouffler.
- La combinaison de ces traits ouvre aux rizicultures maliennes de nouvelles opportunités. On les présente rapidement.

2.2.1 La montée en puissance des importations

Des importations modérées jusqu'en 2002/2003

L'évolution des importations de riz témoigne du rôle des interventions publiques dans le secteur. C'est ainsi qu'après l'ouverture des frontières en 1981 et la suppression des droits de douane, les importations de riz augmentent fortement, avec plus de 100 000 tonnes dès 1985. L'interdiction d'importer (de mars 1987 à juin 1988), puis la politique de jumelage et le rétablissement des droits et taxes sur le riz import, ramènent les importations autour de 20 000 tonnes. Enfin, la mise en place en 1990 d'une taxe conjoncturelle d'importation (TCI) stabilise jusqu'en 1994 les importations¹⁷.

Graphique 6. Evolution des importations de riz



La dévaluation de 1994 provoque au départ une chute des importations de riz. Mais ses effets sont très rapidement limités par une diminution des droits de douane (11 %) et un élargissement des sources d'approvisionnement, qui ont permis de modérer la hausse des prix. On voit ainsi les importations repartir à la hausse, mais de façon modérée : autour de 50 000 tonnes en moyenne sur la fin des années 1990 (soit 10 % de la consommation) et ce, dans un contexte où le prix mondial du riz est resté relativement bas¹⁸. Cette modération faisait du Mali une exception en Afrique de l'Ouest, où la plupart des pays assurent plus de la moitié de leur consommation en riz par des importations.

Le dérapage actuel n'est probablement pas seulement conjoncturel

La forte hausse des importations de riz en 2002 et 2003 pose des problèmes qu'il est indispensable de clarifier. D'après les douanes, elles seraient de 200 000 tonnes en 2002 et de 195 000 tonnes en 2003 - ce qui est un record pour le Mali qui, sur les trente dernières années et malgré de grandes sécheresses, n'a jamais autant importé de riz.

Plusieurs hypothèses peuvent être avancées :

- première interprétation : l'année 2002 a été particulièrement mauvaise pour les céréales sèches et le déficit a été compen-

sé par des importations massives de riz, avec anticipation pour 2002 et pour assurer la soudure de 2003. Le gouvernement a favorisé le mouvement en diminuant la TVA sur 40 000 tonnes de riz importé¹⁹, pour éviter une flambée des prix sur le marché des céréales. Il y aurait donc eu une forte substitution à la consommation entre le riz et le mil.

- Deuxième interprétation : la production nationale de paddy a régressé en 2002 et 2003. La hausse des importations ne fait donc que maintenir le niveau de la consommation de riz. C'est ce qu'illustre le graphique 7, où l'on voit la consommation de riz se maintenir à un niveau normal entre 2001 et 2003.

- Troisième interprétation : l'application du TEC de l'UEMOA à partir de 2000, qui représente un désarmement douanier (10 % au lieu de 30 %) incite à importer avec de gros profits, d'autant que le prix

Tableau 5. Quantité et prix déclarés en douane ces dernières années

	2001	2002	2003
Importations en tonnes	82 800	202 015	192 397
Prix moyen déclaré CAF (tonne en FCFA)	129 227	114 758	119 542

Tous ces facteurs sont loin d'être exclusifs, même si le déficit croissant de l'offre reste, comme on le verra par la suite, une hypothèse forte. En tout état de cause, la situation mérite un suivi fin sur la durée, avec un dispositif de pilotage de la filière et surtout un système d'information plus opérationnel et plus fiable qu'aujourd'hui.

Un marché concentré et dominé par des brisures provenant d'Asie

Le marché malien du riz à l'import reste de fait un secteur stratégique et, à ce titre, très proche des centres de décision politique. Il peut se caractériser à grands traits de la façon suivante :

- une forte concentration autour de deux ou trois gros importateurs, qui couvrent chaque année les deux tiers au moins des importations. Les opérateurs ont varié ces dernières années, mais la concentration demeure. On est donc très loin d'une situation de véritable concurrence, ce qui pose le problème récurrent des marges et de l'insuffisante répercussion des baisses de prix ou de droits d'entrée sur le consommateur ;

- le rôle prépondérant des brisures, qui constituent 60 % du volume cumulé de riz importé ces dernières années²⁰. Ce riz importé provient principalement de l'Asie du Sud Est, notamment de l'Inde, du Vietnam et de la Thaïlande, avec

du riz importé au Mali s'est maintenu malgré la baisse des droits d'entrée. Cette dernière interprétation est inquiétante : elle signifierait une conquête du marché national par les importations. Il reste à expliquer pourquoi les importations n'ont pas augmenté entre 2000 et 2001.

- Quatrième interprétation : une partie du riz importé est réexporté vers le nord de la Côte d'Ivoire et le phénomène s'est amplifié depuis 2002.

- Cinquième interprétation : la production ne suit plus la croissance de la demande et le Mali entre dans une nouvelle phase où les importations assureront régulièrement une bonne partie de la consommation.

de fortes variations du pays d'origine selon l'année ;

- une tendance continue à l'amélioration de la qualité : selon les importateurs, l'essentiel du riz importé serait aujourd'hui du riz à 15/25 % de brisures, alors qu'il s'agissait il y a quelques années encore plutôt de riz à 30/40 %. Le phénomène a été facilité par un resserrement des écarts du prix mondial entre ces diverses qualités de riz dans les années récentes. Mais il peut aussi témoigner d'une concurrence accrue entre le riz import et les nouvelles variétés de l'ON, très appréciées par le consommateur²¹ ;

- une bonne adaptation à des marchés segmentés suivant la classe de revenus et les habitudes alimentaires des populations. Ainsi, dans la région de Kayes (proche par ses habitudes du Sénégal), on apprécie surtout les brisures ; les populations proches de la Guinée privilégient les riz étuvés. Partout ailleurs, les Maliens apprécient des riz entiers propres ou des brisures parfumées, avec des arbitrages selon le prix, la taille de la famille et de nombreux autres facteurs (comme le goût, le pouvoir gonflant ...), que tous les commerçants maîtrisent parfaitement. Le riz importé répond donc à des spécifications précises, en termes de qualité, d'origine et de prix.

Cette bonne adaptation du riz import aux caractéristiques du marché local est accentuée par le fait que les gros importateurs sont aussi souvent de gros opérateurs sur le

secteur du riz local, où ils interviennent notamment dans la commercialisation, le stockage et la transformation. Cette stratégie est assez classique : ce que les négociants appellent « tenir le marché par les deux bouts ».

Un taux de protection modulée grâce à la TVA

Depuis janvier 2000, le Mali applique le tarif extérieur commun (TEC) de l'UEMOA, qui s'élève pour le riz à 10 %. En ajoutant les autres droits d'entrée et la TVA de 18 % que le Mali applique aux importations, la protection réelle du riz malien est de 32 % de la valeur CAF²². Cette protection peut être modulée par les pouvoirs publics, pour limiter la hausse des prix en cas de pénurie (comme en septembre 2002 où la TVA fut réduite pour 40 000 T). Notons aussi que les prix CAF déclarés sont restés assez stables d'une année sur l'autre, autour de 120 000 FCFA la tonne. Mais il faut rester très prudent sur ce type de déclaration. Car les prix du marché sont soumis à de fortes variations suivant la qualité et l'origine, ce qui d'ailleurs fait du commerce du riz sur le marché mondial une activité très spéculative. Le risque est amplifié par l'absence de marchés à terme, qui tient à la diversité des riz produits et donc à la difficulté de mettre en place des normes strictes de qualité²³.

D'importants flux de réexportation sur le Nord de la Côte d'Ivoire

Il est difficile d'estimer les flux d'exportation et de réexportation. Il existe depuis longtemps des exportations de riz vers la Mauritanie (2000 à 3 000 tonnes par an), avec quelques échanges avec le Burkina Faso, le Niger et la Côte d'Ivoire, en général peu importants et surtout liés à des flux courts de riz produit dans des zones proches des marchés frontaliers. La situation politique ivoirienne a provoqué des flux plus conséquents depuis deux ou trois ans. Car le nord du pays est en partie alimenté par du riz importé par des commerçants maliens, qui le revendent à des intermédiaires ivoiriens. Les flux de réexport seraient de l'ordre de 35 000 tonnes (selon nos estimations et celles de la Chambre de commerce), ce qui semble réaliste vu le marché en riz que représente le nord de la Côte d'Ivoire et notamment Bouaké, la deuxième ville du pays²⁴.

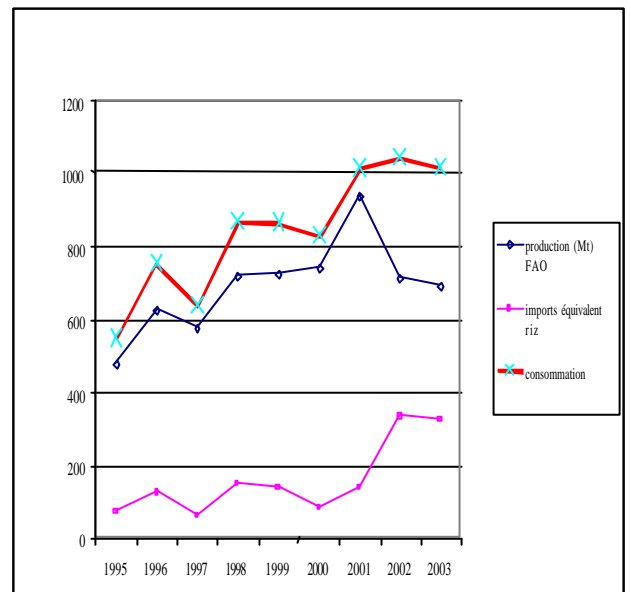
2.2.2 Une demande en forte hausse

La montée des consommations de riz est spectaculaire. Malgré les incertitudes statistiques, en additionnant la production nationale et les importations (hors réexportation), on

s'aperçoit que la consommation a progressé rapidement, sauf ces deux dernières années où les importations de riz ne comblent qu'en partie le déficit de l'offre. La consommation augmente de 7,5 % par an en moyenne depuis 1995 sous le double effet de la croissance urbaine et des augmentations de consommation par tête.

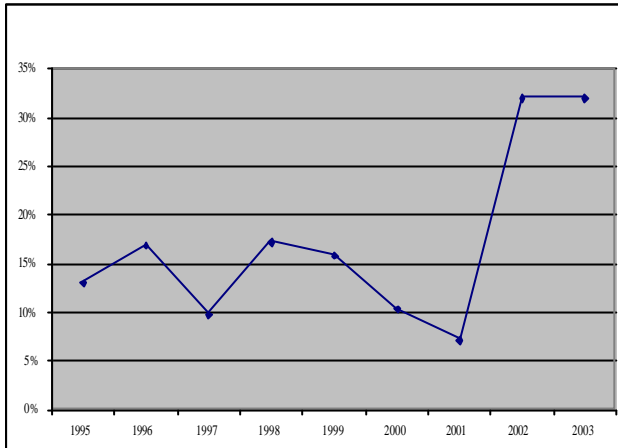
Selon la dernière enquête budget/consommation (2001), la consommation par tête au Mali serait de 53 kg par an, soit à peu près autant que le sorgho. L'autoconsommation est en moyenne de 37 %, avec des taux plus importants dans les grandes zones de production (Ségou, Mopti et Sikasso, dans une moindre mesure). C'est dans le Nord (Tombouctou, Gao et Mopti) que l'on consomme le plus de riz par tête. Le riz devient ainsi la première céréale consommée en zone urbaine et s'étend rapidement dans les campagnes.

Graphique 7. Evolution de la demande en équivalent paddy (1 000 T)

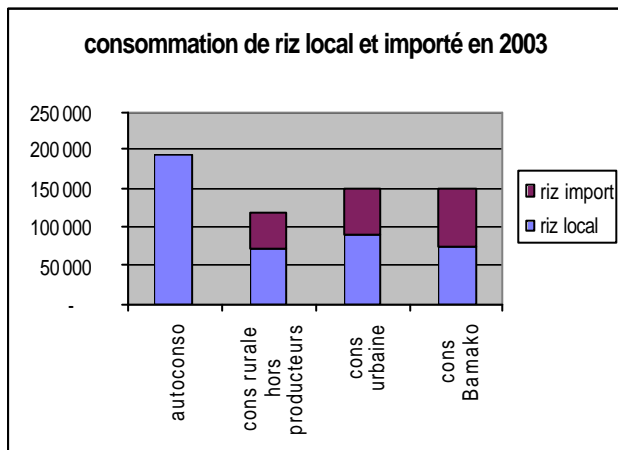


Le riz importé en 2003 représente 30 % des consommations, contre moins de 10 % dans les années 1990. Le riz commercialisé (400 000 tonnes) au Mali provient à 45 % du riz importé. Ce taux, qui était de l'ordre de 20 % il y a dix ans, a fortement augmenté ces trois dernières années à la suite de l'insuffisance de l'offre locale. On retiendra qu'actuellement la moitié de la consommation de Bamako est alimentée par des importations, mais aussi que les populations rurales se nourrissent de plus en plus avec du riz importé.

Graphique 8. Evolution de la part des importations (en pourcentage)



Graphique 9. Consommation de riz en 2003 (en tonnes)

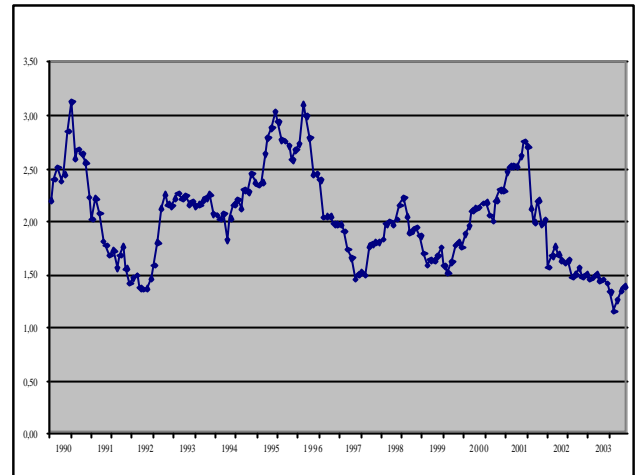


La concurrence riz / autres céréales

Sur le long terme, le rapport de prix a toujours été en faveur du riz qui en moyenne représente le double de celui du mil. Mais ces prix relatifs varient fortement selon l'abondance des récoltes de mil. Les mauvaises années entraînent un renchérissement relatif du mil, particulièrement visible au début des années 1990, en 1997 et 2002. L'effet est inversé les bonnes années (2000). A court terme, la substitution entre ces deux céréales est faible et la stabilité relative du prix du riz influence peu celui du mil. Mais, sur le long terme, depuis la dévaluation qui a poussé momentanément le prix du riz à la hausse, la tendance est à la baisse de son prix relatif. C'est certainement un élément qui favorise sur le long cours les consommations de riz qui, petit à petit, se substitue au mil/sorgho. Les

fortes importations de 2002/2003 témoignent peut-être d'une accélération du phénomène et il est possible que le prix des céréales en sec rejoigne celui du riz dans quelques années²⁵.

Graphique 10. Evolution du rapport entre le prix du riz DP au producteur à Niono et le prix du mil à la consommation pour la région de Ségou



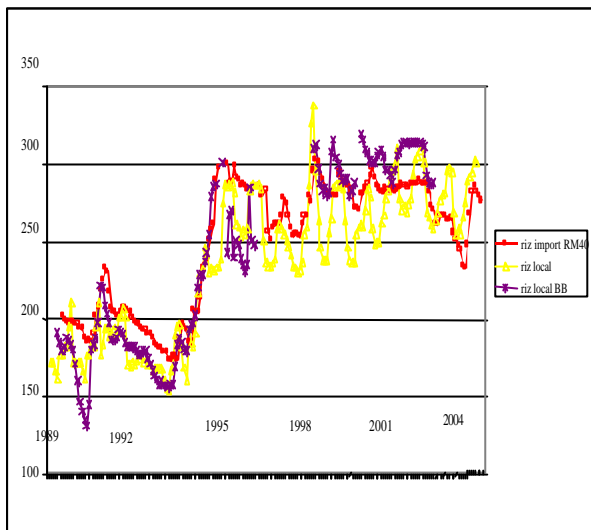
Source : OMA, cité par Kébé et al. (2003) et actualisé pour le compte de l'étude.

2.2.3 La préférence pour le riz local

L'évolution sur le long terme des prix du riz local et importé à Bamako confirme trois phénomènes :

- l'effet violent de la dévaluation, qui entraîne d'abord une augmentation généralisée de tous les prix, puis une stagnation depuis dix ans des prix nominaux ;
- le rôle stabilisateur du riz importé, qui écrête les variations du prix du riz local pendant la période de soudure (dont l'ampleur varie suivant chaque année suivant la production de paddy) ;
- une tendance à la diminution des écarts entre les prix maximum et minimum du riz local, probablement liée à une augmentation de la production du riz de contre-saison et à l'aisance accrue de nombreux producteurs de riz, qui leur permet de mieux étaler leurs ventes au cours de l'année.

Graphique 11. Prix du riz local et importé à Bamako



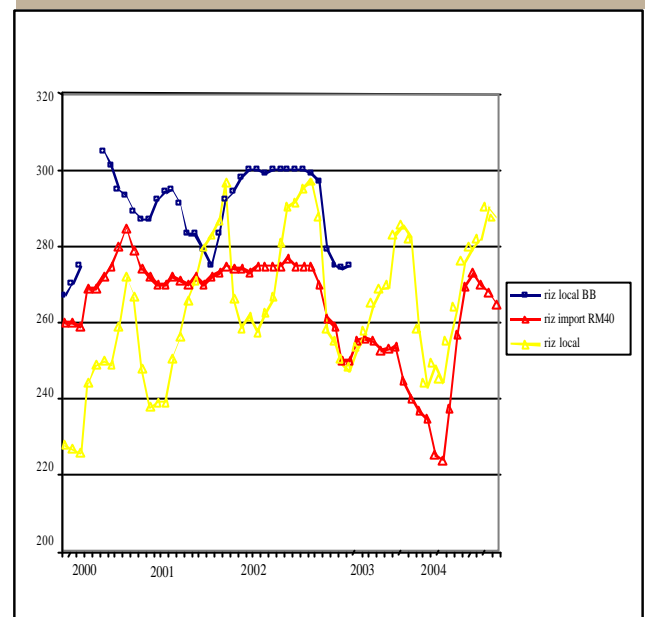
Source : OMA.

Les fortes importations de 2002 et 2003 ont-elles perturbé les prix du riz ? Examinons l'évolution des prix année par année :

- en 2000, les écarts et les prix relatifs des différents riz sont les mêmes que sur longue période. Le prix du riz local vient « buter » sur celui du riz importé en fin d'année (c'est la soudure) ; le riz import sert donc de régulateur en écrétant la montée du riz local ;
- en 2001, l'année est « normale » aussi bien pour le riz que pour le mil. Mais le prix du riz local tend à monter, du fait notamment de la mise sur le marché de la variété gambiaka bien appréciée par le consommateur . Pour la première fois donc, le prix du riz local « traverse » le plafond que constituait le prix du riz import ;
- en 2002, la récolte de mil est mauvaise ainsi que celle du riz et les importations sont massives. Ces fortes importations n'ont pas d'effet sur les prix du riz local. Par contre, en fin d'année (donc au moment de la récolte), le prix du riz import diminue fortement alors que les prix internationaux ont peu varié. Les exonérations de TVA décidées par le gouvernement semblent donc bien s'être répercutées sur les prix à la consommation ;
- en 2003, la production de riz est encore une fois médiocre ; les importations restent au même niveau que l'année précédente. Le prix du riz local n'est pas entraîné par la baisse du prix du riz import, mais se maintient au-dessus

toute l'année et la tendance continue en 2004. La préférence du consommateur va indéniablement vers des qualités de type gambiaka, qui peut se vendre plus cher que le riz importé malgré la concurrence massive des importations. C'est un facteur très favorable pour le développement de la production de riz local.

Graphique 12. Evolution des prix du riz local et importé à Bamako entre 2000 et 2004



Source : OMA.

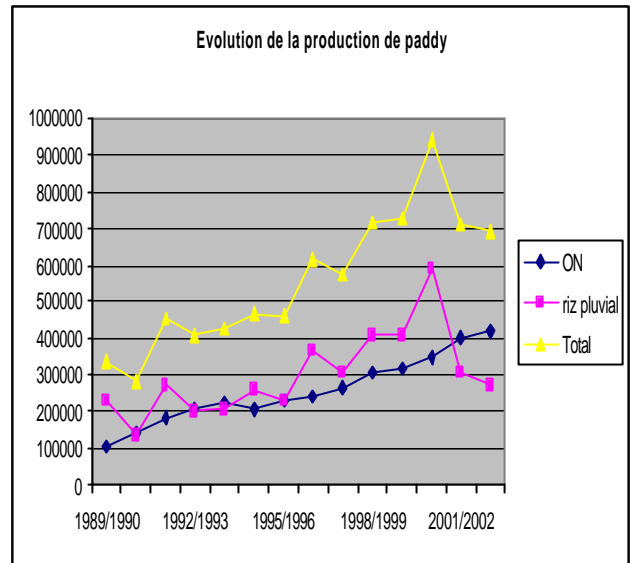
2.2.4 L'ON, qui joue un rôle clé pour la sécurité alimentaire, atteint ses limites

La production de l'ON est en croissance rapide et régulière depuis une dizaine d'années, du fait surtout d'une forte hausse des rendements qui a permis de retarder et probablement de limiter la montée des importations de ces dernières années. L'irrigation avec contrôle total de l'eau confirme ici son rôle clé, comme instrument de régulation de l'insécurité alimentaire. Par contre, la riziculture « pluviale » reste sujette à de fortes variations de production, allant du simple au double d'une année sur l'autre. Malgré le flou statistique qui entoure ces rizicultures très diverses et souvent très anciennes, il semblerait que les gains de production restent avant tout liés ici à une extension des surfaces. Cultivées d'abord pour l'autoconsommation, ces rizicultures n'alimentent que marginalement les villes de

l'intérieur et surtout dans leurs zones de production. A terme, à moins de progrès décisifs de la recherche, leur contribution à la satisfaction de la demande croissante des villes devrait rester à terme limitée et surtout très irrégulière .

Le plafonnement des rendements et la réduction de la surface des exploitations montrent que les systèmes de production de l'Office sont proches aujourd'hui de leurs limites. D'après les propres statistiques de l'ON , les rendements moyens ont stagné depuis 2000 sans passer la barre des 6 T/ha (ce qui resterait très honorable) et les rendements dans les casiers aménagés tendent à baisser depuis trois ans. De même, la surface cultivée en riz par an et par famille est passée de 7 ha en 1980 à 4 ha en 1990 et serait maintenant à moins de 3 ha.

Graphique 13. Evolution de la production (T)



Il est certain désormais que l'on ne peut espérer une augmentation de la production, et surtout des volumes commercialisés par l'ON, que par une extension rapide des surfaces aménagées, qui permettra de relâcher la pression sur les terres.

2.3 L'écart croissant de la demande en riz

Nous avons réalisé des projections de la demande de riz en utilisant le modèle SIMURIZ à différents horizons (2010, 2015, 2020 et 2025), en distinguant l'autoconsommation, la demande rurale, la demande urbaine des villes de l'intérieur et Bamako (voir la description du modèle et les hypothèses de calcul en annexe).

Ces projections (réalisées sur ces bases très prudentes) montrent que la demande de riz aura doublé en 2025, passant d'environ 600 000 T en 2003 à 1 240 000 T. En 2015, la demande sera d'au minimum 900 000 tonnes. Il faudra donc produire 275 000 tonnes de riz supplémentaires pour satisfaire cette demande, donc bien plus que la production actuelle en riz de l'ON. Cette demande est d'abord alimentée par la consommation des villes, dont Bamako, qui représentera à cet

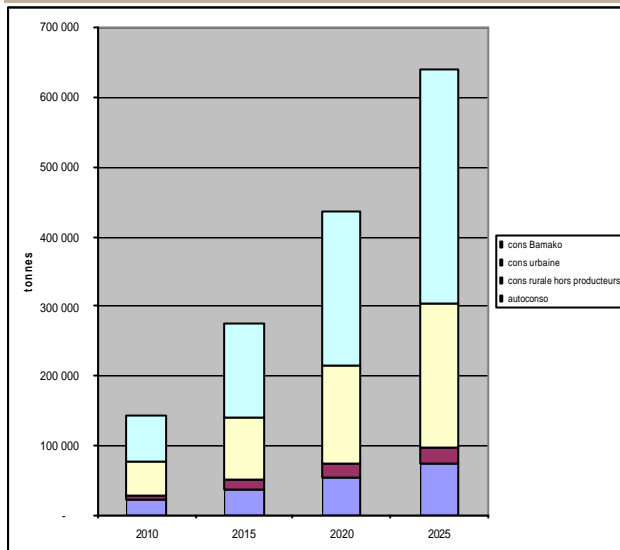
horizon un tiers de la consommation nationale³⁰ .

Le problème majeur n'est donc pas un problème de débouché ou de marchés à l'exportation, mais bien d'offre nationale qui risque, si rien n'est énergiquement fait, d'être impuissante à satisfaire la demande nationale et laisser la place libre à des importations massives.

Une autre façon de projeter la demande est d'utiliser le taux d'augmentation de la consommation observée ces dix dernières années (soit 7,5 % par an). La demande serait alors de 1 400 000 tonnes en 2015, donc bien plus que les simulations précédentes, ce qui conforte la validité de nos hypothèses. Ces difficultés à contenter la demande malienne par la production de riz local ont déjà été soulignées dans l'étude sur le stock de sécurité (Coulibaly et Traore, 2001)³¹ .

Source : données Office du Niger et CPS/MAEP.

Graphique 14. Demande supplémentaire de riz – base 2003 - modèle SIMURIZ



La nécessité d'une nouvelle stratégie

Le gap croissant de l'offre en riz, avec en perspective le besoin d'importations massives, impose une nouvelle stratégie, fondée sur l'accroissement prioritaire de l'offre. Cela implique d'accélérer fortement le rythme des nouveaux aménagements, notamment sur la zone de l'Office du Niger, qui dispose de deux atouts majeurs : 1) des riziculteurs affirmés, avec des rendements très honorables (4 à 6 T/ha) : 2) une irrigation gravitaire à faible coût – ce qui rend le riz de l'ON compétitif sur une bonne partie du pays. C'est à ce problème de compétitivité du riz de l'ON qu'est consacrée la partie suivante. On présentera ensuite les nouveaux objectifs que pourrait s'assigner la politique rizicole, avec certaines de ses orientations ■

3. La compétitivité du riz de l'Office du Niger

Des investissements importants sur la zone de l'ON ne peuvent se justifier seulement par l'existence d'un marché local et régional porteur. Il faut aussi que le riz malien soit compétitif, en premier sur son propre marché et ensuite sur celui des pays voisins. Plusieurs éléments témoignent de la bonne santé de la filière riz de l'ON, notamment :

- une bonne rentabilité financière pour la majorité des producteurs ;
- des coûts de transformation réduits ;
- un système de commercialisation assez efficace, avec une diminution des marges sur le long terme et un effet amortisseur sur les prix à la consommation.

3.1 Une forte rentabilité financière pour la majorité des producteurs

Plusieurs enquêtes tendent à montrer la rentabilité de la riziculture au niveau de l'ON. La dernière en date (Diarra 2004/Trade Mali) prend en compte les différents systèmes de production de l'Office et en actualise les résultats :

- pour un producteur attributaire de sa parcelle, la rentabilité financière du paddy bord champ varie de 29 à 63 FCFA le kg, soit de 103 000 à 420 000 FCFA à l'hectare. Les niveaux de rentabilité les plus bas sont obtenus sur les parcelles « hors casiers », qui ont des rendements moyens plus faibles. Les taux les plus élevés concernent les parcelles réaménagées ;
- ceci étant, la rentabilité financière est presque réduite de moitié si on tient compte des frais de location de la terre. La rentabilité va dans ce cas de 17 à 41 FCFA le kg de paddy, ce qui confirme le poids des frais de location de la terre dans la détermination des coûts de production du paddy en zone ON³².

Quel que soit le système de production, la riziculture est donc financièrement rentable pour une majorité des paysans, surtout si on la compare à la culture du mil ou du sorgho en sec³³. Il s'y ajoute deux activités qui permettent aux producteurs de l'Office d'élargir sensiblement leurs revenus : le maraîchage, qui représentait lors des dernières enquêtes près d'un tiers des revenus paysans ; et les bénéfices liés au décortiquage du paddy et à la vente de riz. En effet, la majorité des producteurs vendent désormais leur production en riz décortiqué, ce qui leur permet de rembourser leurs crédits et leurs frais de campagne en espèces³⁴, mais aussi de réaliser une marge non négligeable. L'entrée des producteurs dans les activités de transformation est un fait majeur qui leur permet de capter une partie de la valeur ajoutée en aval de la filière.

3.2 Les faibles marges à la transformation

Ces dix dernières années ont vu le triomphe des petites décoriqueuses privées sur les rizeries industrielles de petite ou de moyenne dimension. De fait, au Mali comme dans le reste de la zone CFA, peu de rizeries ont supporté la forte augmentation de leurs consommations intermédiaires qui a suivi la dévaluation, d'où de nombreuses fermetures et une baisse générale de leurs tonnages usinés.

A l'heure actuelle, il reste au Mali cinq à six rizeries, dont seulement quatre en activité, avec une capacité théorique globale d'au moins 150 000 T³⁵. Elles usinent moins de 20 000 T de riz depuis 2003, soit moins de 10 % de la production de l'ON.

La situation s'explique en grande partie par les difficultés qu'éprouvent les usiniers à acheter le paddy en dessous du prix plafond qu'ils considèrent comme compatible avec leurs coûts de revient. Ce prix s'établissait en 2004 autour de 110 FCFA le kg, alors que les commerçants et les petits décoriqueuses achetaient le paddy bord champ à 120 FCFA ou plus selon la période³⁶.

Les rizeries font donc face à forte concurrence, d'autant que les producteurs, voyant les prix du riz monter au lendemain de la dévaluation, se sont placés sur ce marché en décortiquant à façon leur paddy.

Notons que la plupart des rizeries en activité relèvent de commerçants ou d'industriels, déjà bien engagés dans la filière et notamment dans l'importation de riz³⁷.

Comme on l'a vu, ce positionnement des gros opérateurs aux endroits stratégiques de l'aval de la filière est l'une des caractéristiques de la filière riz malienne. Il s'agit bien sûr de mieux contrôler le marché, ce qui n'exclue pas des stratégies d'investissement et de contrôle à long terme, comme dans le rachat des rizeries³⁸.

Il y a aujourd'hui quelques 750 décortiqueuses sur la zone ON, relevant pour la plupart de petits opérateurs privés. Ce sont elles qui produisent le riz dit « DP ». Le parc est composé d'assez grosses décortiqueuses, qui restent à demeure dans des ateliers (en général sur les gros marchés) et d'un grand nombre d'unités mobiles, qui offrent le double avantage d'un décortilage bord champ (ce qui arrange de nombreux producteurs) et un accès facile aux zones les plus enclavées. La multiplication des petites décortiqueuses privées fait de la transformation du riz une activité très concurrentielle, d'où globalement des marges réduites. Ainsi, le prix du décortilage à façon est resté stable ces dernières années (de 6 à 7 FCFA le kg de paddy)³⁹, ce qui représente moins de 3 % du prix de gros du riz. Les rendements au décortilage varient très fortement selon les variétés, les méthodes culturales et de stockage, le taux d'humidité du paddy et la décortiqueuse utilisée. Mais ils sont en moyenne du même ordre, voire supérieurs à ceux des rizeries (autour de 65 %).

Si les coûts de transformation sont assez réduits, la qualité marchande du riz décortiqué est en général très moyenne, avec des taux de brisures trop importants, des problèmes de propreté et de triage et, en bout de chaîne, de conditionnement. L'atomisation combinée de la production et de la transformation du paddy fait aussi que la qualité du riz est très variable, ce qui complique la tâche des commerçants et des consommateurs, avec à terme des problèmes de standardisation. Toutes ces

questions restent difficiles à régler et ce, pour au moins deux raisons :

- la qualité du riz fini résulte d'une chaîne de facteurs souvent liés, qui vont du producteur à tout l'aval de la filière. Ainsi, le stockage en vrac du paddy au bord de la parcelle accroît sensiblement les problèmes de propreté et de triage. De même, il faut un paddy sec pour limiter le taux de brisures, alors que de nombreux producteurs (du fait de leur manque de trésorerie) sont contraints de vendre rapidement une partie de leur production. Une amélioration de la qualité du riz local suppose donc des actions combinées à différents niveaux (production, stockage, transformation), avec un appui conséquent des structures de recherche et de conseil/formation ;

- ceci posé, le pouvoir d'achat réduit du consommateur malien reste une contrainte forte. La mise en marché d'un riz local de meilleure qualité ne doit donc pas se traduire par un coût supplémentaire trop important, car il se heurterait alors rapidement à la concurrence du riz importé. Les marges de manoeuvre sont donc assez réduites.

Ainsi, en octobre 2004, au démarrage de la récolte, on pouvait trouver à Niono du riz gambiaka dit « super » (bien blanc, propre, peu de brisures) au prix de 240/250 FCFA le kg (sortie décortiqueuse Niono) et 220/230 FCFA pour le riz dit « moyen » (blanc, assez propre, mais avec plus de brisures). Un triage serait nécessaire pour obtenir un riz de très bonne qualité marchande, mais il ramène le kg à au moins 300 FCFA, soit un surcoût de 60 à 80 FCFA par rapport aux riz dominants sur le marché⁴⁰ – ce qui est beaucoup pour le ménage moyen. Notons le développement récent de petites unités de transformation agro-alimentaires, qui vendent un riz local trié de qualité, vendu en sacs de 1 kg dans les supérettes de Bamako, où elles concurrencent le riz importé haut de gamme. Le marché reste étroit dans le contexte de revenus actuel. Mais il pourrait s'élargir, vu les marges importantes pratiquées par ce type de distribution.

Tableau 6 Différentiels de prix observés selon la qualité du riz fini (Prix du kg de gambiaka – sortie décortiqueuse Niono – octobre 2004)

Type de produit	Caractéristiques	Prix (FCFA/kg)	Remarques
Riz « super » trié	Entier, très propre, trié	300	Marché haut de gamme Vente en supérette à Bamako
Riz « super »	Très blanc, peu de brisures	240/250	Riz de qualité Décote de 25 FCFA pour la BG*
Riz « moyen »	Propre, plus de brisures	220/230	Correspond en gros au RM 40 (30 à 40 % de brisures) Qualité dominante sur le marché (avec fortes variations de qualité)
Brisures	60 % de brisures au moins	180/190	Sous-produit DP

* Variété de riz autrefois dominante sur la zone de l'ON, plus productive, mais moins résistante à la virose et aussi moins appréciée que la gambiaka, qui prend aujourd'hui le dessus.

L'avenir à terme au Mali des petites décortiqueuses artisanales est difficile à prévoir. Mais les rizeries industrielles resteront peu compétitives dans le contexte de prix actuel, à moins d'un changement d'échelle, comme par exemple une forte hausse de la production. Une amélioration des petites ou moyennes décortiqueuses reste donc prioritaire, à court et moyen terme, pour mieux valoriser le riz malien.

L'introduction récente de quelques décortiqueuses à rouleaux chinoises, qui semblent réduire sensiblement le taux de brisures, est à ce titre une initiative très intéressante. Toutefois, selon les artisans, leurs coûts de fonctionnement seraient supérieurs à celui des décortiqueuses classiques, du fait notamment du prix et de la fréquence de changement des rouleaux. Aussi, le prix du décortilage passerait d'environ 6 à 10 FCFA le kg pour la campagne 2004/2005.

3.3 Un système de commercialisation efficace

Les flux et les systèmes de commercialisation diffèrent selon la filière riz considérée. Ainsi, hors de la zone de l'ON, la production de riz est d'abord destinée à l'autoconsommation. Les volumes commercialisés dépendent donc des surplus, qui sont très variables d'une année sur l'autre, et des besoins en liquidités des producteurs, qui doivent rembourser leurs frais de campagne et leurs éventuels crédits⁴¹. Comme la production est en général insuffisante pour couvrir toute la demande locale, les surplus de riz sont d'abord commercialisés dans les zones de production ou à proximité. Il s'agit donc pour l'essentiel de flux courts très atomisés, ce qui n'exclue pas quelques échanges vers les pays voisins lorsque les zones de production sont proches des frontières⁴².

Les producteurs de la zone ON bénéficient d'une production relativement sécurisée et qui s'est fortement accru depuis 15 ans, du fait de la hausse des rendements. Une fois déduite l'autoconsommation, les surplus tournent actuellement autour de 170 000 T de riz par an, dont une partie est commercialisée dans la région. L'essentiel est vendu sur les centres urbains et d'abord sur l'agglomération de Bamako, qui reste le plus gros marché du pays. Mais on manque de recul. De façon générale, il semble que tout ce champ des matériels de décortilage mériterait d'être mieux suivi et de façon plus systématique, en vue notamment d'offrir aux opérateurs (artisans et coopératives) de bons référentiels technico-économiques sur les divers décortiqueurs disponibles.

En conclusion, on soulignera que le secteur de la transformation a un rôle important à jouer dans l'amélioration de la compétitivité du riz malien. Car si l'activité de décortilage

est aujourd'hui peu coûteuse, en revanche son amélioration pour toucher les marchés de qualité pose des problèmes technico-économiques délicats. Il est donc légitime dans ce contexte d'accentuer les efforts faits pour améliorer la qualité de la transformation du riz malien, ce qui passe notamment par un renforcement de la R/D et de la formation/conseil des producteurs et des transformateurs (patrons et employés).

L'existence de surplus et d'un marché urbain (tous deux en pleine croissance) a grandement facilité la mise en place, dès la libéralisation, d'un système privé de commercialisation, qui s'est vite montré très efficace⁴³. On peut en souligner certains traits caractéristiques :

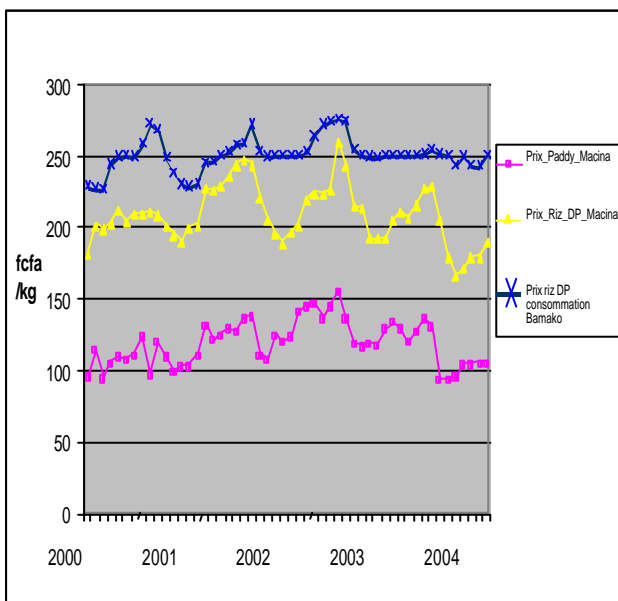
- c'est un secteur, pour une bonne part encore très informel, où de nombreuses opérations se font en cash. Le système est fondé sur la rapidité et la multiplication des échanges. Le recours au crédit bancaire est donc limité, sauf en bout de chaîne pour les gros commerçants et pour les usiniers ;
- le dispositif repose sur un commerce de gros très concentré, à Niono comme à Bamako, alimenté par un grand nombre d'intermédiaires qui jouent souvent de multiples rôles au sein de la filière : paysans/vendeurs, transformateurs/commerçants, coxers ou commerçants, qui n'ont souvent que des stocks virtuels (...);
- globalement, les marges sont assez réduites : de 10 % à 15 % entre le prix de gros et de détail à Bamako. Sur la durée, les coûts de commercialisation ont peu évolué, malgré la hausse générale des coûts de transport, de la sacherie et des frais de stockage et manutention.

De façon générale, on conviendra que si les riziculteurs ont profité de la dévaluation, les autres intervenants dans la fil-

ière (commerçants, transporteurs, décortiqueurs) ont vu leurs revenus augmenter plus modérément. La situation tient très probablement à la concurrence existante sur une partie de l'aval de la filière, ce qui en a resserré les marges.

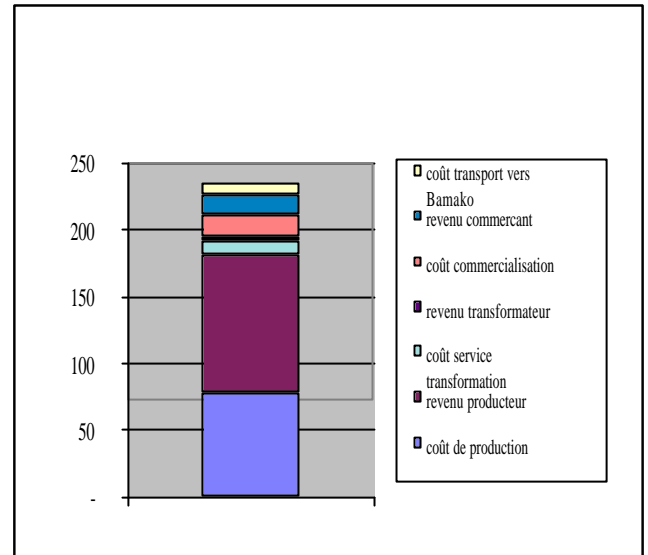
De fait, depuis la dévaluation, l'aval de la filière joue un rôle d'amortisseur et de régulateur, en limitant l'effet des variations du prix du paddy sur les prix à la consommation à Bamako. Tout ceci montre que la filière ON fonctionne efficacement, avec un partage de la valeur ajoutée en faveur des producteurs et une bonne adaptation aux aléas du marché (comme les mauvaises récoltes et les importations massives).

Graphique 15. Evolution des marges de la filière riz de l'ON à Bamako



Source : OMA.

Graphique 16. Structure des coûts de détail du riz ON à Bamako en FCFA/kg (2003)



La commercialisation du riz importé

L'importation de riz au Mali reste un secteur très sensible et donc très politique. Si de nouveaux opérateurs peuvent émerger, le marché reste très concentré. Comme on l'a vu, deux ou trois gros importateurs contrôlent à l'heure actuelle les deux tiers des importations de riz du pays, tout en étant présents à divers titres sur le reste de la filière locale. Le reste relève d'opérateurs moins spécialisés, souvent à la recherche de « coups » commerciaux ou d'une diversification de leurs revenus. Les gros importateurs s'approvisionnent auprès de courtiers, mais surtout de négociants, qui leur assurent une bonne connaissance du marché mondial (marché risqué, sans visibilité, avec de gros écarts selon les qualités, l'origine et l'année), tout en leur assurant des services (assurance, fret maritime ...), sur lesquels ils sont

bien placés. Notons la disparition progressive des très grosses sociétés de négoce international, au profit de petites entreprises à plus faibles coûts de structure et très concurrentielles.

Soulignons également au titre des tendances et des faits marquants actuels :

- la forte hausse des coûts du fret maritime (les prix sont pratiquement multipliés par trois depuis le début de l'année 2004), ce qui rend plus cher le riz importé et donc accroît la compétitivité du riz malien ;

- les ports de Dakar et surtout de Tema au Ghana⁴⁴ captent une grande partie des importations qui transitaient jusqu'en 2000 par Abidjan, qui (malgré ses gros avantages en termes de services et de coût) pâtit de la situation en Côte d'Ivoire et de la détérioration de la route. Selon la Chambre de Commerce du Mali, le port d'Abidjan traite actuellement 9 milliards de FCFA d'importations maliennes, contre quelques 150 milliards avant la crise ;

- les axes et les modes de transport se recomposent aussi suivant l'ouverture ou la rénovation de certaines routes. Ainsi, l'axe Dakar/Bamako (avec un transport par camion jusqu'à Kayes, puis le train jusqu'à Bamako) bénéficie d'un trafic croissant, depuis son amélioration, avec en ligne de mire la possibilité de prendre position sur trois marchés : Est Sénégal, Ouest Mali et Mauritanie. L'amélioration de l'axe routier Guinée/Mali pourrait jouer aussi à terme un rôle important dans la multiplication des échanges entre les deux pays. Mais le port de Conakry demeure très sous-équipé ;

- on notera enfin que les gros importateurs de riz investissent depuis peu dans la mise en place d'entrepôts plus

adaptés au commerce de grains et notamment mieux aérés. De nouveaux magasins se sont donc installés, d'abord aux grands points d'entrée du Mali, ce qui permet à terme de réduire les coûts en répartissant mieux les flux d'imports. Sur l'ensemble du dispositif de commercialisation, les besoins pour améliorer les conditions de stockage restent très importants, mais ils se heurtent au coût actuel du crédit.

Il est clair que le marché du riz importé regroupe des types de riz et de marchés différents. Pour simplifier, on distinguera :

- des riz entiers haut de gamme d'origines diverses, correspondant à la petite frange de la population à haut revenu (probablement moins de 3 % des tonnages importés) ;

- du riz à 15 %-25 % de brisures, qui représente actuellement selon les importateurs la part dominante du riz importé. C'est de fait le concurrent direct des riz actuels de l'ON et le premier marché à contenir ou à reconquérir ;

- des « brisures », catégorie peu homogène qui regroupe des riz de qualité médiocre surtout destiné aux consommateurs les plus pauvres, mais aussi des « brisures parfumées », qui sont très appréciées dans le pays (notamment à Kayes et à Sikasso), avec un prix de gros voisin, mais un peu inférieur en général à celui du riz 15 %-25 %. On conviendra que si l'accroissement de la production de l'ON peut parvenir à satisfaire la demande en riz de qualité médiocre (écarts de triage, sous-produits), le marché de la brisure parfumée semble plus difficile d'accès, car plus spécifique. Il représenterait selon divers importateurs de 15 % à 20 % des importations actuelles.

3.4 La compétitivité du riz de l'ON face au riz importé

Selon les études disponibles⁴⁵ et quelle que soit la méthode utilisée (prix de référence, méthode des effets), tous les indicateurs attestent que le riz de l'Office serait compétitif sur le marché national, à l'exception probablement des régions situées entre les ports d'entrée du riz import et Bamako. L'indicateur utilisé par ces études est le coefficient de Coût en Ressources Intérieures (CRI), qui est le ratio entre la valeur économique des facteurs non échangeables et la valeur ajoutée des intrants échangeables par rapport au marché international. Un CRI positif et inférieur à l'unité indique que le Mali dispose d'un avantage comparatif sur le marché indiqué, dans la mesure où il est économiquement plus rentable pour le Mali de produire et de commercialiser le riz sur ce marché que de l'importer du marché international. Par contre, un CRI supérieur à l'unité signifie que le Mali a un désavantage comparatif.

Selon l'étude Trade Mali (Diarra, 2004), qui s'en tient en général à des hypothèses basses, le riz de l'ON dispose d'un avantage comparatif prononcé dans la production et la commercialisation du riz sur son territoire national, sauf sur les

marchés de Kayes (sur l'axe Dakar/Bamako) et de Sikasso (sur l'axe Abidjan ou Tema/Bamako, en voie directe ou via Bobo Dioulasso au Burkina). « L'absence d'avantage comparatif sur ces deux marchés nationaux s'expliquerait par les coûts de transport relativement élevés, dus à leur éloignement des zones de production de l'ON. Contrairement à Sikasso où on consommerait du riz de l'ON surtout pour sa fraîcheur par rapport au riz importé qui est quelque fois moins cher, le marché de Kayes est quasiment approvisionné par les importations de riz des opérateurs maliens ou sénégalais. L'éloignement de Kayes des zones de production de riz et les difficultés de transport par voie ferrée imposent l'approvisionnement de cette ville via le port de Dakar. Les enquêtes de marchés de l'Observatoire des Marchés Agricoles (OMA) corroborent cette affirmation ».

L'étude sur la compétitivité de filières à l'UEMOA (IRAM, 2004) a calculé plusieurs indicateurs économiques pour l'ensemble de la riziculture malienne (tous types de riziculture confondus). La plupart des indicateurs sont positifs et le CRI est inférieur à l'unité.

Tableau 7. Indicateurs de compétitivité selon l'étude UEMOA (IRAM, 2004)

Compétitivité/Viabilité dans l'économie globale	Taux de protection nominale (TPN)	1,15 %
	Taux de protection effective (TPE)	1,18 %
	Valorisation des ressources internes : CRI	0,07
Avantage économique et social	Valeur ajoutée globale (millions FCFA)	79 616
	VA/CA	0,73
	VA globale de la filière /ha (FCFA/ha)	266 131
	VA/imports	2,8
Contribution aux équilibres extérieurs	Valeur imports de la filière (Millions FCFA)	28 877
	Equilibre en devise de la filière (Millions FCFA)	15 502

Note : TPN = prix intérieur de marché / prix de parité international ; TPE = (valeur du produit – valeur des biens et services utilisés pour le produire au prix du marché intérieur) / (valeur du produit - valeur des biens et services utilisés pour le produire au prix international).

L'étude sur l'introduction du riz dans le stock de sécurité a calculé des CRI selon les types de riziculture. « L'indicateur CRI qui atteste de l'avantage comparatif d'une activité de production est demeuré bon pour la plupart des filières, notamment les formes de riziculture traditionnelles ».

Tableau 8. CRI selon l'étude « stock de sécurité »

	1990	1997/1998	1999/2000
Maitrise totale	0,37	0,518-0,782	0,450-0,935
Maitrise partielle	0,35	0,969-1,281	0,449-1,914
Riziculture			
traditionnelle	0,56	0,161-0,700	0,166-0,762
Filière nationale	-	0,709	0,665

Source : Salinger et Stryker (1990) ; les auteurs pour 1997 et 1999.

En conclusion, si le riz malien a un avantage comparatif sur le riz importé sur une bonne partie du pays, il convient de développer la production pour couvrir la hausse de la demande, en l'adaptant aux goûts et aux capacités financières des consommateurs maliens. Cela peut impliquer (si besoin est) de protéger le riz local de la concurrence du riz importé.

On fera, dans ce cadre, deux observations qui visent à mieux resituer le problème de la compétitivité :

- d'abord, le prix des riz locaux et importés varie beaucoup selon la qualité, avec des différences de prix parfois très importantes, qui ne sont pas prises en compte dans les analyses de compétitivité. De fait, qu'il s'agisse de la nomenclature des Douanes ou des relevés de prix sur les marchés, les statistiques ne tiennent pas compte suffisamment des différents types de riz. Certains phénomènes restent ainsi difficiles à suivre, notamment la préférence pour certaines variétés de riz local et leur progression actuelle sur le marché⁴⁶. En clair, le système statistique actuel est probablement suffisant pour situer les grandes tendances. Mais il n'est pas assez précis pour déterminer de façon fine des niveaux comparés de compétitivité selon les qualités et donc pour orienter de façon efficace une politique commerciale active de promotion du riz local ;

- il faut aussi tenir compte des « distorsions » du marché international du riz, dont les cours sont influencés par les diverses mesures de soutien des principaux pays producteurs, mais aussi par le cours du dollar par rapport au FCFA. Il convient donc d'adapter les taux de protection appliqués par l'UEMOA afin qu'ils reflètent mieux la compétitivité des filières locales.

3.5 La compétitivité du riz de l'ON vers la sous-région

Pas d'avantages comparatifs dans la situation actuelle

Selon l'étude de Diarra (2004), la compétitivité du riz de l'ON ne serait pas assurée sur les marchés des pays voisins dans le contexte actuel⁴⁷. Mais l'étude souligne que ce sont les conditions du marché international qui déterminent d'abord cette situation.

D'après cette analyse, une remontée du dollar permettrait de conquérir les marchés de Tambacounda (Sénégal oriental), Korhogo (Nord Côte d'Ivoire), Bobo Dioulasso (Burkina) et Siguiri (Guinée). Un hypothétique arrêt des subventions sur le marché international permettrait au riz de l'Office de s'imposer sur l'ensemble des pays de l'UEMOA⁴⁸.

Tableau 9. CRI du riz de l'ON sur les marchés nationaux et régionaux

Systèmes	PARCELLES REAMENAGEES	PARCELLES NON REAMENAGEES	PARCELLES HORS CASIERS
Rendement Ha	6,30	5,90	4,10
MALI			
Bord champ	0,55	0,49	0,59
Marché rural	0,69	0,63	0,75
Bamako	0,95	0,88	1,06
Sikasso	1,00	0,91	1,12
Kayes	1,14	1,05	1,29
COTE D'IVOIRE			
Korhogo	1,16	1,07	1,33
Bouaké	1,31	1,21	1,51
Abidjan	1,68	1,57	2,01
BURKINA FASO			
Bobo Dioulasso	1,16	1,07	1,33
GUINEE			
Siguiri	1,24	1,15	1,41
Kankan	1,38	1,29	1,58
Conakry	2,05	1,93	2,49
SENEGAL			
Tambacounda	1,18	1,09	1,35
Kaolack	1,37	1,27	1,59
Dakar	1,54	1,43	1,82

3.6 L'intérêt que représente le développement de la riziculture malienne

L'un des grands intérêts de la riziculture malienne est qu'elle génère des revenus très importants et que ces revenus reviennent pour une grande part au monde rural. Elle constitue donc un élément de poids dans la politique économique de lutte contre la pauvreté, qui est d'abord un phénomène rural⁴⁹. L'activité rizicole au Mali (y compris les importations) crée actuellement une valeur ajoutée de plus de 100 milliards de FCFA, dont les deux tiers sous forme de revenus ruraux. L'Etat prélève 10 milliards, principalement sur la taxation du riz importé. En revanche, les importations de riz et les consommations intermédiaires aux différents maillons des filières représentent une perte en devises de près de 40 milliards.

Tableau 10. Effets macroéconomiques des filières riz en 2003.

	Millions de FCFA	%
Valeur ajoutée totale	108 356	100
- dont revenus ruraux	72 819	67
- revenus urbains	25 034	23
- revenu Etat	10 503	10
Devises	38 798	

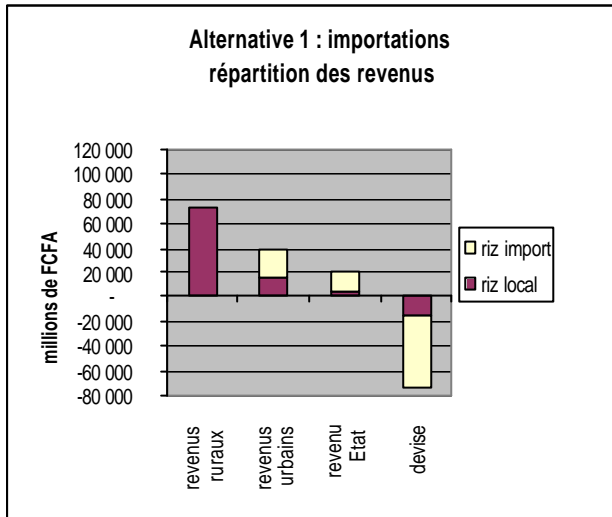
Face à l'augmentation de la demande, vaut-il mieux importer ou produire à l'ON ces prochaines années ?

Nous avons réalisé les deux simulations pour 2015, en évaluant pour chaque option leurs effets sur la répartition des revenus – ce qui reste un critère décisif en matière de lutte contre la pauvreté⁵⁰.

Alternative 1 : Importer pour satisfaire la demande

Cette alternative améliore naturellement la situation des urbains et de l'Etat, mais pas celle des ruraux. L'Etat récupère 20 milliards de FCFA suite à l'augmentation des importations. Par contre la perte en devises est de 70 milliards.

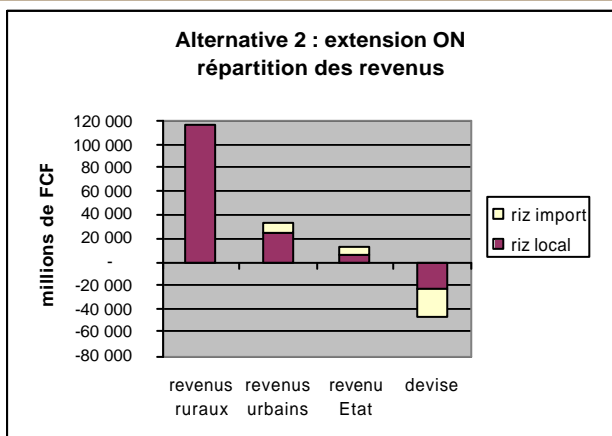
Graphique 17. Effets macroéconomiques de l'option « Importation » (Millions de FCFA)



Alternative 2 : Réaliser des extensions à l'ON

Dans cette option, les revenus paysans passent à près de 120 milliards de FCFA (soit 50 milliards de plus), avec un léger gain pour l'Etat par rapport à la situation actuelle (+ 2 milliards) et pour les urbains (+ 8 milliards).

Graphique 18. Effets macroéconomiques de l'option « Extension de l'ON »



Limiter l'extension de l'Office, c'est donc dans le contexte actuel opter pour des importations massives, avec certes des recettes pour l'Etat, mais par contre une stagnation des revenus ruraux et un coût en devises important. De plus, ce choix comporte des risques, car il accroît la vulnérabilité du Mali face aux aléas du marché mondial. S'il est clair qu'il vaut mieux produire qu'importer du riz, par contre il serait intéressant d'estimer les effets de cultures alternatives au riz sur l'ON, comme la canne à sucre ou d'autres produits d'exportation.

Enfin, on insistera sur l'un des grands avantages que représente une extension des terres aménagées sur la zone de l'ON. De fait, l'Office est un des rares lieux où on peut mener de front des politiques différenciées de lutte contre la pauvreté et de croissance économique, par une répartition mieux raisonnée (plus ciblée) des nouvelles terres. Les possibilités sont multiples, selon le mode de financement des extensions (participation des bénéficiaires, concessions à des privés...), la taille des parcelles et le mode de production (plus ou moins intensif et mécanisé). Ces arbitrages auront des répercussions directes sur le ou les types d'exploitants qui auront un accès privilégié aux nouveaux aménagements, avec des effets différents selon la solution retenue, en termes de répartition de revenus et donc de lutte contre la pauvreté. Une étude serait ici nécessaire pour évaluer les effets de chaque option par rapport aux différents objectifs liés que se sont fixés les pouvoirs publics, à savoir la sécurité alimentaire, la lutte contre la pauvreté et la croissance économique ■

4. Une nouvelle stratégie pour le riz malien

Comme on l'a vu, la riziculture malienne fait face à un nouveau contexte (notamment un écart croissant entre l'offre en riz local et la demande), qui invite à repenser la politique du secteur dans son ensemble. Ce dérapage de l'offre par rapport à la demande doit certes être apprécié de façon plus précise, ce qui suppose un système d'information plus fiable aux différents niveaux de la filière⁵¹. Ceci étant, les discussions portent plus sur l'ampleur du gap que sur le phénomène lui-même. On proposera donc une stratégie réaliste, visant dans le temps trois objectifs, classés par ordre de priorité, suivant leur opportunité et le coût pour les atteindre :

LES TROIS OBJECTIFS DE LA FILIERE RIZ

1) D'abord, satisfaire l'accroissement de la demande nationale

Cet objectif est déjà ambitieux, car il faudra produire 275 000 tonnes de riz supplémentaires en 2015, 430 000 tonnes en 2020 et 640 000 tonnes en 2025.

2) Ensuite, reconquérir les parts du marché malien tenues par le riz importé

En supposant que les 200 000 tonnes importées ces deux dernières années soient en partie liées à la conjoncture (mauvaises campagnes agricoles, réexportations vers la Côte d'Ivoire et la Mauritanie), il reste un marché d'au moins 120 000 T à reconquérir sur les importations⁵². Encore faut-il que le riz malien reste compétitif sur son propre marché en termes de qualité et de prix, ce qui demandera des efforts constants d'adaptation et d'amélioration, suivant les conditions du marché mondial et la position des riz importés sur certains segments du marché domestique. Toutefois, la préférence du consommateur pour certains riz locaux, dont les prix désormais résistent à la concurrence du riz importé, est un atout de poids pour la filière malienne.

3) Enfin, exporter dans la sous-région

Ce n'est plus un objectif prioritaire - d'autant que la demande malienne est loin d'être couverte et qu'il est

moins risqué, en général, de vendre sur le marché local que d'exporter -. Ceci dit, le développement de l'exportation peut être envisagé, mais plutôt sur des segments ou des niches permettant de dégager une bonne valeur ajoutée.

Le potentiel et les limites du marché régional

En se limitant aux marchés les plus proches, dans les zones voisines du Mali, le potentiel d'exportation en riz est actuellement de l'ordre de 1 million de tonnes, ce qui représente au bas mot quelques 300 000 ha aménagés supplémentaires.

A terme, le marché potentiel est encore plus important, mais il sera difficile à gagner et ce, pour au moins trois raisons :

- si le riz malien peut profiter de la détaxe accordée au commerce des produits du cru au sein de l'UEMOA et de la CEDEAO, on est encore très loin d'une fluidité parfaite des échanges (problème notamment des diverses taxes formelles et informelles), ce qui pénalise les activités d'exportation ;

- l'accès aux marchés de la sous-région exige une bonne adaptation aux spécificités de chacun (profils actuels de consommation selon les habitudes alimentaires et les revenus, poids de certaines qualités de riz importé), ce qui demandera d'améliorer la qualité du riz malien - en termes de propreté, triage, standardisation, conditionnement, « image » ... ;

- enfin, on rappellera que la compétitivité prix du riz malien sur les marchés de la sous-région reste dépendante avant tout de facteurs exogènes (comme les prix mondiaux du riz, le coût du fret, le cours du dollar), sur lesquels le Mali n'a pas de prise. On peut par contre envisager un relèvement du tarif extérieur commun de l'UEMOA et à terme de la CEDEAO, ce qui représente un enjeu de taille pour la riziculture malienne - sur son marché, comme sur celui de ses voisins. Toutefois, ce « réarmement » douanier supposera un accord entre les différents pays de la région, qui ont chacun leurs intérêts et leurs stratégies. Il serait à ce titre intéressant d'évaluer, pour chacun des pays de la sous-région et pour l'ensemble, les effets socio-économiques prévisibles

d'un relèvement du TEC appliqué actuellement au riz (10 %), selon plusieurs niveaux de relèvement.

L'exportation du riz malien dans la sous-région : un gros marché potentiel avec beaucoup de contraintes

Le marché potentiel actuel pour d'éventuelles exportations maliennes dans la sous-région est important. On l'estime à au moins 500 000 T, pour s'en tenir aux marchés proches (Côte d'Ivoire, Guinée et Burkina Faso), qui sont *a priori* les plus faciles d'accès*. A terme, la demande de riz est soutenue et le marché de la sous-région s'élargira probablement.

Mais si le marché potentiel est nécessaire pour exporter, par contre il faut que la production malienne soit suffisante, les qualités adaptées aux marchés et les prix concurrentiels, ce qui dépendra d'abord des coûts de transport respectif entre les ports de débarquement du riz importé et les zones de production. Ceci étant, les marchés régionaux resteront difficiles d'accès, du fait notamment des contraintes de goût et de qualité.

De fait, chaque pays, chaque région, chaque peuple, possèdent ses propres modes de préparation, qui nécessitent souvent des types de riz bien particuliers. Les critères de choix sont complexes et dépendent souvent des appartenances socio-économiques des consommateurs. Selon les origines et les variétés de riz, les conditions de production et de récolte, le type de transformation et de tri, les caractéristiques physiques et organoleptiques du riz diffèrent. Les marchés nationaux et régionaux du riz sont donc très segmentés. En particulier, certains riz locaux jouissent d'une demande spécifique auprès des ménages aisés et d'une prime de prix à la qualité (riz étuvé, riz de mangrove, variétés spécifiques). D'autres riz locaux (comme ceux des grands aménagements du Sénégal, du Burkina Faso ou du

Niger) ne bénéficient pas toujours d'une bonne image en dehors des zones de production elles-mêmes. Ceci étant, le problème du prix reste décisif, car les riz brisés importés à prix bas permettent de répondre à la demande des ménages aux plus faibles revenus et jouent donc un rôle majeur dans la sécurité alimentaire des pays.

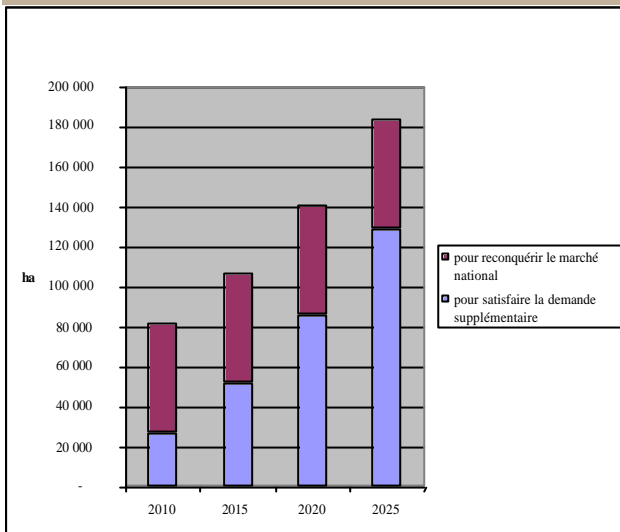
Les besoins en aménagements

Si l'on considère la riziculture malienne dans son ensemble, il paraît certain qu'il lui sera très difficile d'accroître rapidement sa productivité dans les conditions actuelles de production. Si on veut accroître la production pour tenter de couvrir la demande, il faut donc augmenter les surfaces en les sécurisant (rizières avec contrôle total de l'eau) et en même temps maintenir ou améliorer la compétitivité du riz malien. Cette double contrainte milite pour un élargissement *prioritaire*⁵³ de l'ON, qui dispose (rappelons le) de certains atouts de poids, tels que : la possibilité d'une irrigation gravitaire (avantage majeur en termes de coût) ; un potentiel en terres aménageables important (et en partie étudié) ; des riziculteurs affirmés, avec un aval de la filière qui a fait preuve de son efficacité.

Si on retient cette option, combien d'hectares nouveaux doit-on aménager à l'ON ? Sans tenir compte des contraintes de production⁵⁴, nous estimons que d'ici 2015, il faudrait aménager près de 110 000 hectares de plus pour satisfaire la demande supplémentaire et pour conquérir le marché des importations⁵⁵. En 2025, il faudrait mettre en valeur environ 185 000 ha de plus pour atteindre les mêmes objectifs. L'effort est très important, quand on sait qu'actuellement l'ON ne couvre que 75 000 ha et que le rythme d'extension des dernières années n'a pas dépassé les 5000 ha/an, avec des aménagements relativement sommaires.

* En moyenne ces dernières années, les importations de riz asiatique s'élèvent au total à 150 000 T au Burkina Faso, 600 000 T en Côte d'Ivoire, 200 000 T en Guinée. Le marché potentiel du riz malien est ici estimé à 50 % des importations actuelles de ces trois pays. C'est donc un minimum, qui ne tient pas compte des autres marchés potentiels de la sous-région.

Graphique 19. Besoin de nouveaux aménagements à l'ON



Il serait donc urgent et légitime de passer à la « vitesse supérieure ». Car, si les rendements moyens de l'ON s'es-soufflent, c'est que l'intensification de ces dix dernières années est avant tout liée à une amélioration des techniques culturales (repiquage, semences, accroissement des doses d'engrais), qui a déjà fait ses effets. Les gains de productivité seront donc désormais de plus en plus difficiles, car ils dépendront d'une amélioration des conditions de la production dans son ensemble, ce qui demandera des efforts et des financements en continu sur le long terme⁵⁶. Une politique vigoureuse d'extension est la seule voie possible pour débloquent la situation et tenter de satisfaire une demande (en riz et en terre), en pleine croissance ■

5. Implications en termes de politiques publiques

5.1 Des enjeux en termes de rentabilité économique, mais aussi de réduction de la pauvreté et de sécurité alimentaire

La politique riz du Mali ne peut se décliner en termes de pure compétitivité. Car il existe dans le pays des enjeux décisifs en matière de sécurité alimentaire, de croissance économique et de lutte contre la pauvreté.

Comme on l'a vu, l'Office du Niger a la particularité d'avoir des atouts de poids dans ces trois domaines :

Tableau 11. Les atouts de l'ON en matière de sécurité alimentaire, croissance économique et lutte contre la pauvreté

Objectifs de développement	Atouts actuels de l'ON	Hypothèses / Contraintes
Sécurité Alimentaire	- Existence sur la zone d'un potentiel très important en terres adaptées à la riziculture avec un contrôle total de l'eau (au moins 250.000 ha identifiés). - Rendements conséquents (5T/ha)	- Nécessité d'un arbitrage sur l'utilisation de l'eau de des terres de l'ON entre le riz (2 cycles) et les cultures alternatives ou associées (canne à sucre, coton, maraichage).
Croissance économique	- Compétitivité prix déjà assurée sur une bonne partie du territoire. - Riz locaux appréciés par le consommateur et dont les prix résistent à la concurrence du riz importé - Irrigation par gravité (ce qui réduit les coûts de production). - Existence de riziculteurs affirmés, avec une filière en aval déjà bien organisée.	- Nécessité d'améliorer la compétitivité du riz malien, à tous les niveaux de la filière (production, décorticage, commerce), pour satisfaire la demande locale et gagner à terme de nouveaux marchés. - Nécessité pour le Mali de défendre sa filière, suivant l'évolution du marché mondial (prix du riz, cours du dollar, prix des intrants...), en utilisant tous les instruments disponibles (TEC UEMOA et CEDEAO, fiscalité intérieure).
Lutte contre la pauvreté	- La filière Riz génère des revenus qui reviennent aux 2/3 au sein du monde rural, qui est le premier touché par la pauvreté. - Les producteurs captent l'essentiel de la valeur ajoutée.	- Nécessité d'un arbitrage public pour que les modes d'attribution et de mise en valeur des nouvelles terres soient compatibles avec les exigences de croissance économique et de lutte contre la pauvreté (et donc tiennent compte de la répartition des revenus).

On ajoutera que les nombreuses incertitudes, pesant sur l'évolution à terme du marché mondial, militent en faveur du développement d'une production « maîtrisée » de riz

local, autrement dit avec contrôle de l'eau. Les importations ne devraient jouer qu'un rôle de régulateur en cas de crise, ou pour modérer les hausses de prix.

5.2 Les bases d'un nouveau programme d'aménagement

On a vu que d'ici 2015, il faudra aménager près de 110 000 hectares de plus à l'ON pour satisfaire la demande supplémentaire et conquérir le marché du riz importé, et 185 000 ha en 2025 pour atteindre les mêmes objectifs. Pour s'en tenir aux 110 000 ha requis en 2015, cela représente un investissement sur dix ans de l'ordre de 220 milliards de FCFA, soit environ 335 millions d'euros⁵⁷. L'effort est donc très important et il exigera du temps, surtout si on le compare au rythme actuel d'extension.

Principes d'interventions

Compte tenu du coût et de l'ampleur de ce programme, il conviendrait de se mettre d'accord sur une démarche. On pourrait dans ce cadre retenir quelques principes d'intervention :

1) **Concevoir un nouveau programme détaillé par tranches** correspondant à l'accroissement progressif de la demande, suivant les trois objectifs assignés au secteur (couvrir l'accroissement de la demande locale, reconquérir le marché du riz importé et enfin exporter sur la sous-région). Ce programme d'aménagement de l'ON sera résitué dans le cadre d'une programmation d'ensemble tenant compte des différentes rizicultures maliennes (maîtrise de l'eau, submersion contrôlée, riz de bas-fond ...).

2) **Définir des modes d'attribution et de mise en valeur des nouvelles terres**, permettant de combiner l'exigence de croissance économique et de lutte contre la pauvreté. Le Mali doit faire ici des arbitrages sur le type d'agriculture qu'il entend favoriser, en répondant à toute une série de questions souvent liées, comme :

- les critères d'accès aux nouvelles terres, avec la question de savoir qui va bénéficier des aménagements : les exploitants actuels de l'ON, dont les surfaces moyennes baissent ? des résidents actuels de la zone, mais qui n'ont pas de terres ? des paysans d'autres régions ? des entreprises agricoles ou agro-alimentaires ?
- le statut foncier des nouvelles terres (location, vente, baux emphytéotiques ...), avec tout le problème de l'insécurité foncière, qui a été brutalement relancé en 2004 avec les expulsions d'exploitants de l'ON ;

- les types d'aménagements, ce qui (selon le ou les modèles techniques retenus) aura bien sûr un effet direct sur les coûts de l'ensemble du programme, mais aussi sur les modes d'accès et de faire-valoir et partant sur la production ;
- la taille moyenne des exploitations rizicoles (en deçà d'une certaine taille, on reste souvent dans une logique sociale plus qu'économique, ce qui limite les possibilités de modernisation).

3) **Etablir une stratégie de financement des aménagements en cohérence avec les choix de politique économique**, ce qui implique en particulier des arbitrages sur les trois points suivants :

- les modalités de participation des bénéficiaires au coût des aménagements, qui pourraient se moduler suivant le ou les types de riziculture privilégiés, avec toutes les mesures d'accompagnement qui permettraient de soutenir cette participation (notamment le crédit pour accéder aux nouvelles terres) ;
- le rôle de l'Etat dans le schéma de financement et notamment la part de subvention qui pourrait être accordée à certains attributaires (en cas de location-vente ou de crédit), ce qui influera aussi sur les possibilités réelles d'accès aux nouveaux aménagements ;
- le rôle des partenaires du Mali, en termes de ressources techniques et financières.

Préparer les arbitrages

Toutes ces options peuvent avoir des impacts assez différents, en termes de production, de répartition des revenus, d'effets de leviers au plan social et économique, mais aussi de coûts directs et indirects pour les pouvoirs publics. Il convient donc de bien évaluer (en les anticipant) les avantages et les coûts de chaque option pour les divers acteurs au sein de la filière, ce qui facilitera les arbitrages en les fondant sur une base plus objective et plus transparente.

Notons que le potentiel en terre et en eau de l'Office permet *a priori* de combiner plusieurs options : développement d'une riziculture familiale intensive, centrée sur les exploitations ayant déjà atteint certains niveaux de compétitivité ; entreprises agricoles plus capitalistes ; accès de paysans ne disposant pas ou pas suffisamment de parcelles aménagées ou de catégories aujourd'hui dépen-

dantes (femmes et jeunes), dans une logique de développement social (...), ce qui laisse la place à des solutions de compromis, avec des possibilités de régulation suivant les arbitrages réalisés en matière de croissance économique et de réduction de la pauvreté.

Assurer un pilotage efficace du programme

Enfin, l'ampleur des objectifs d'aménagement justifie amplement une réflexion approfondie sur les modalités de pilotage et de gestion du programme, avec en particulier trois questions :

- le rôle de l'Office : l'ON est-il la structure la mieux adaptée à la gestion de ce programme ? Faut-il revoir les missions actuelles de l'ON ? Une structure nouvelle, à côté de l'ON, est-elle envisageable ? Et, dans ce cas, quelles seraient sa composition, ses attributions et ses relations avec l'ON actuel ou modifié (ce qui, entre autres, peut poser le problème de la répartition des rôles dans la gestion des différents réseaux primaire, secondaire et tertiaire) ;
- le rôle des organisations professionnelles, des associations d'usagers et des collectivités locales, qui doivent être associées à la définition et à la mise en oeuvre de l'ensemble du programme ;
- le problème de la qualité et de l'indépendance du dispositif de suivi/évaluation ;
- un appui au dispositif de pilotage du nouveau programme d'aménagement serait souhaitable (ne serait-ce que pour limiter les problèmes de coordination entre les différents bailleurs et réduire pour le pays les coûts de gestion induits du fait de la multiplicité de l'aide).

Maintenir et, si possible, améliorer la compétitivité du riz malien

On a vu que le riz de l'ON est aujourd'hui compétitif sur une très large partie du pays. Il s'agit donc d'abord de tout faire pour maintenir cette compétitivité et, si possible, ensuite de l'améliorer (ce que bien sûr les grands pays exportateurs⁵⁸ tentent de faire, avec souvent beaucoup plus de moyens). Ceci étant, la compétitivité de la filière riz malienne dépend de facteurs internes et externes. On a donc deux grands leviers d'intervention : tout faire au plan interne pour améliorer l'efficacité de la filière riz local et la défendre au plan externe vis-à-vis de ses concurrents dans le contexte du marché mondial et régional.

Des actions combinées à tous les niveaux de la filière

Au plan interne, on a vu qu'après une progression continue des rendements, le système productif de l'ON témoigne aujourd'hui de certains blocages. De même, la qualité et le conditionnement du riz local posent encore de nombreux problèmes, ce qui facilite la pénétration du riz importé, tout en limitant sérieusement les possibilités à terme d'exportation. Il importe donc de « resserrer les boulons » à tous les niveaux de la filière, avec des interventions combinées sur l'amont et l'aval et des actions de type transversal :

- Au niveau de la production, il conviendra tout d'abord d'améliorer la gestion de l'eau et le drainage, notamment pour réduire les coûts, faciliter les arbitrages entre le riz et les autres cultures et améliorer les conditions phytosanitaires du riz (donc sa qualité marchande). Il faudra aussi améliorer tout le système de crédit et de distribution d'intrants, dont les problèmes récurrents pèsent sur l'ensemble de la filière⁵⁹.

- Au niveau de l'aval de la filière, l'objectif est d'améliorer la qualité du riz marchand (en termes de propreté, triage, standardisation, conditionnement et marketing), afin de l'adapter en permanence aux goûts des différents consommateurs, ce qui dépendra d'une amélioration de l'ensemble du processus de production/transformation, d'où de gros besoins en R/D et en formation technico-économique des producteurs à tous les niveaux de la filière.

De façon générale, l'amélioration de la compétitivité de la filière riz malienne passe probablement par un renforcement de l'appui à certaines fonctions critiques et des actions de type transversales.

On insistera sur quatre axes d'intervention :

- appui à la recherche, qui s'est avérée efficace (avec notamment la mise en place de variétés appréciées des consommateurs et résistantes à la virose). Mais il faut suivre et anticiper les problèmes de résistance et de fertilité et donc continuer de mettre au point des variétés et des techniques adaptées ;
- appui à la R/D, qui semble aujourd'hui manquer de stratégie et de moyens (il manque entre autres de bons référentiels technico-économiques pour la transformation) ;
- appui aux OP et à l'organisation de la profession et de l'interprofession ;

- appui au montage, au fonctionnement et à l'exploitation de systèmes d'information performants (à divers niveaux).

Défendre la riziculture malienne dans le contexte régional et mondial

S'il est indispensable de « resserrer les boulons » au plan interne, la compétitivité de la filière dépend aussi de facteurs externes : le prix du riz sur le marché international, l'évolution du coût du fret et du pétrole, le cours du dollar (...), sur lesquels le Mali a peu de prise.

Il se doit, par contre, de défendre la riziculture malienne à trois niveaux :

- droits de douane, avec la possibilité de jouer sur le tarif extérieur commun (TEC) au sein de l'UEMOA et à terme de la CEDEAO, mais aussi d'utiliser la taxe conjoncturelle d'importation (TCI), qui permet si besoin de surtaxer les importations pendant six mois ;
- fiscalité intérieure (TVA et autres mesures qui constituent de fait une protection du riz local) ;
- négociations commerciales internationales (OMC, APE) et autres enceintes, pour éviter de nouveaux désarmements douaniers, qui placent de nombreuses filières vivrières africaines dans une position intenable.

Si les enjeux sont décisifs, il s'agit aussi de questions complexes, avec de nombreux aspects techniques et politiques et des négociations entre plusieurs pays dans le cadre des unions régionales et des autres enceintes internationales. L'aide publique au développement pourrait jouer ici un rôle très important en aidant le Mali à préparer ses positions, ce qui suppose des outils en matière d'aide à la décision.

Synthèse des recommandations

Pour les vingt prochaines années, il conviendra de :

- définir et réaliser un programme ambitieux d'extension des aménagements sur la zone de l'ON, en tenant compte des différentes contraintes liées à la production et à sa durabilité : modalités de répartition et de gestion de l'eau, type et coût des aménagements, externalités (infrastructures, protection de l'environnement (...)). Ce programme tiendra compte du potentiel des autres types de riziculture, qu'il s'agira de réévaluer à la lumière notamment des derniers acquis de la recherche ;
- choisir une stratégie de mise en valeur et de financement de ce programme (petites et moyennes exploitations paysannes, exploitations plus capitalistiques, participation des attributaires aux investissements, système de crédit), selon les

trois objectifs liés que constituent la sécurité alimentaire, la lutte contre la pauvreté et la croissance économique ;

- réduire les coûts aux différents maillons de chaque filière, afin de préserver et (si possible) d'accroître la compétitivité du riz malien, ce qui supposera au minimum le maintien et l'amélioration de toute une série de fonctions « critiques » : recherche, crédit, formation technico-économique, conseil en gestion et professionnalisation des riziculteurs, appui aux OP (...)
- adapter la qualité et la diversité des produits finis à la demande nationale d'abord et ensuite aux marchés de la sous-région. Ce qui ne peut se résumer à quelques améliorations sur l'aval de la filière, mais implique une coordination d'ensemble, avec une progression de la qualité à tous les niveaux de la filière⁶⁰ ;
- défendre sur le long terme les intérêts des riziculteurs maliens dans les négociations commerciales internationales : OMC (distorsions liées aux politiques d'intervention dans les principaux pays producteurs) et APE avec l'UE (problème notamment des importations de blé européen à très bas prix, qui peut à terme concurrencer les céréales locales).

Sur le court terme, il faudra en priorité :

- maîtriser les importations et leurs prix par un système de pilotage raisonné, qui vise à défendre les intérêts de la riziculture malienne, en utilisant tous les instruments prévus dans le cadre de l'UEMOA : notamment la TVA et la taxe conjoncturelle à l'importation (TCI) ;
- monter un système d'information opérationnel permettant d'assurer ce pilotage (en y associant l'ensemble des acteurs intéressés par cette régulation). Un suivi fin en continu des différents marchés paraît ici indispensable, ce qui suppose entre autres : une meilleure prise en compte des flux transfrontaliers, notamment des exports et des réexports, et une amélioration des nomenclatures utilisées par les douanes et par le dispositif de suivi des marchés agricoles (OMA)... ; améliorer les données sur tous les systèmes productifs et en particulier le dispositif de suivi/évaluation de l'ON, dont la fiabilité devrait être renforcée. Plusieurs voies sont possibles, notamment : une association plus étroite des OP et de la R&D ; une exploitation des résultats du conseil de gestion, préservant l'anonymat des agriculteurs concernés (...)
- définir les positions et des alliances pour les négociations sur le TEC au sein de la CEDEAO (tarifs) et sur les conditions d'application de la Politique agricole de l'UEMOA (fiscalité de porte⁶¹ et TVA, politique agricole au niveau régional, actions de type transversal : recherche, formation des producteurs, appui aux OP riz ...)

6. Annexes

6.1 Les rizicultures maliennes

La culture du riz au Mali est probablement l'une des plus anciennes du monde, notamment dans le Delta du Niger, où les paysans jouent depuis des millénaires avec les aléas croisés de la pluie et de la crue. On cultive aujourd'hui du riz dans toutes les régions du pays, avec des systèmes de production très divers, variant suivant le disponible en eau, le climat, les conditions topographiques et le type d'aménagement.

On peut distinguer cinq grands types de riziculture :

I. LA RIZICULTURE AVEC MAITRISE TOTALE DE L'EAU

Avec des périmètres différents suivant la taille et le type d'irrigation :

- grands périmètres irrigués par gravitation (cas de Sélingué, Baguineda ou de l'Office du Niger) ;
- grands et moyens périmètres irrigués par pompage (plaines d'Amadia et de Koroumé) ;
- petits périmètres irrigués par pompage (cas dans le delta du Niger ou la région de Kayes).

II. LA RIZICULTURE AVEC SUBMERSION PLUS OU MOINS CONTRÔLÉE

- Riz irrigué par submersion contrôlée (comme les périmètres de l'Office Riz Ségou, ceux de l'Office Riz Mopti, San ou Kléla) ;

- riz irrigué par submersion libre au bord des fleuves.

III. LE RIZ DE DECRUE

- lacs et mares aménagés ou non dans la zone lacustre et le Delta central du Niger.

IV. BAS-FONDS AMENAGES

- surtout dans la zone cotonnière (CMDT).

V. LE RIZ PLUVIAL

- Riz pluvial au sens strict, sur zones bien arrosées, dans le sud du pays.

Chacune de ces rizicultures a ses potentiels et ses problèmes spécifiques. Mais les productions restent très irrégulières, hors des périmètres aménagés avec maîtrise totale de l'eau.

Les deux tableaux suivants sont reconstitués à partir de l'étude sur le secteur riz au Mali menée par l'Union européenne en 2001. Soulignons que la production moyenne de paddy estimée par cette étude pour l'ensemble du Mali sur 1995/1998 (environ 500 000 tonnes) est largement inférieure aux chiffres officiels pour la période (autour de 700 000 tonnes).

Tableau 12. Le riz au Mali par région, saison de culture et système de production

	Surfaces*	%	Rendement**	Production***	%
	(ha)		(T paddy/ha)	(T paddy)	
I. Par région					
KAYES	2 100	0,8	2,2	4 690	0,9
KOULIKORO	11 440	4,2	1,4	15 770	3,1
SIKASSO	36 220	13,2	1,7	61 080	12,2
SEGOU	86 360	31,4	3,2	272 880	54,4
MOPTI	94 140	34,3	0,8	78 390	15,6
TOMBOUCTOU	30 700	11,2	2,0	61 200	12,2
GAO	13 670	5,0	0,6	7 990	1,6
Total MALI	274 630	100,0	1,8	502 000	100,0
II. Par saison de culture					
Hivernage (H)	270 390	98,5	1,8	485 460	96,7
Contre saison (CS)	4 240	1,5	3,9	16 540	3,3
III. Par système de production					
Maîtrise totale par gravité	59 090	21,5	4,2	250 550	49,9
Grands périmètres par pompage	11 460	4,2	3,8	44 360	8,8
Petits périmètres par pompage	1 430	0,5	4,9	6 970	1,4
Submersion libre et contrôlée	159 710	58,2	0,9	140 330	28,0
Mares et lacs aménagés	4 570	1,7	2,0	9 140	1,8
Bas-fonds et riz pluvial	38 370	14,0	1,3	50 650	10,1

* Base 1998 (H + CS) ; ** Rendements moyens sur la période 1995/98 ; *** Production en année moyenne.

Source : UE/GFA 2001 (chiffres arrondis).

Tableau 13. Surfaces et production de paddy "sécurisées" par région

	ha	%	T **	%
KAYES	1 030	49,0	3 081	65,7
KOULIKORO	2 436	21,3	8 642	54,8
SIKASSO	1 560	4,3	6 768	11,1
SEGOU	56 784	65,8	242 239	88,8
MOPTI	1 428	1,5	6 965	8,9
TOMBOUCTOU	8 402	27,4	32 564	53,2
GAO	340	2,5	1 320	16,5
Total MALI	71 980	26,2	301 579	60,1

* Sur périmètres avec maîtrise totale de l'eau (base 1998) ; ** Production en année moyenne (H + CS).

Source : Estimations sur base UE/GFA 2001 (chiffres arrondis).

6.2 Tableaux et graphiques

Tableau 14. Quantités et coûts des importations de riz en 2003

	Riz décortiqué (riz cargo ou riz brun)	Riz décortiqué (emballage <5 kg)	Riz décortiqué (emballage > 5 kg)	Riz en brisures	Total
POIDS kg	412 400	86 634 085	25 342	105 324 957	192 396 784
VALEURS FCFA	45 099 379	11 182 615 002	11 273 466	11 760 444 703	22 999 432 550
prix ht USD/tonnes	203	239	824	207	221
total droits	14 630 903	1 484 193 794	3 618 184	2 809 916 083	4 312 358 964
DD	4 497 939	895 355 750	1 097 347	1 161 234 015	2 062 185 051
RS	449 793	95 825 759	109 735	117 042 778	213 428 065
TVA	9 008 480	358 659 311	2 246 499	1 356 074 878	1 725 989 168
PC	449 793	89 568 659	109 735	115 660 498	205 788 685
% droits et taxes	32	13	32	24	19
TVA en %	18	3	18	10	7
prix tt FCFA/kg	145	146	588	138	142
prix tt USD/tonnes	268	271	1 088	256	263

Source : données des Douanes.

Tableau 15. Provenance du riz importé

Sénégal	9 %
Inde	43 %
Thaïlande	10 %
Vietnam	25 %
Autre	13 %

Source : DNSI, 2000.

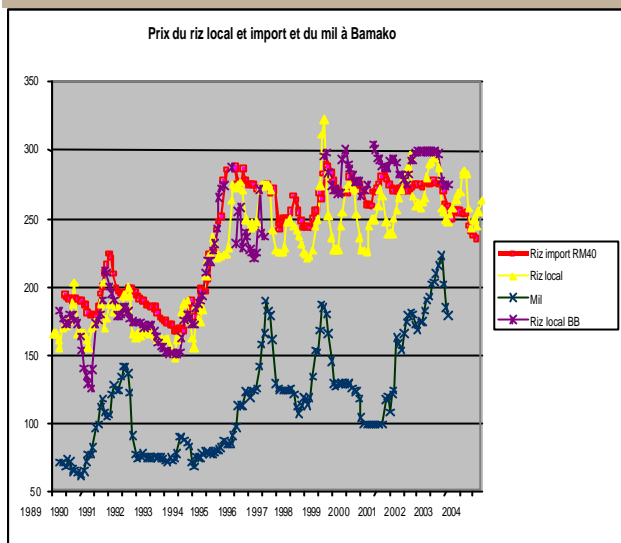
Tableau 16. Céréales consommées par personne par région (kg/an)

	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombou.	Gao	Kidal	Bamako	Mali
Mil	88	130	100	180	173	71	55	23	36	115
Sorgho	71	79	91	37	14	33	20	3	15	61
Riz *	36	29	23	48	84	90	96	53	66	53

* Riz décortiqué

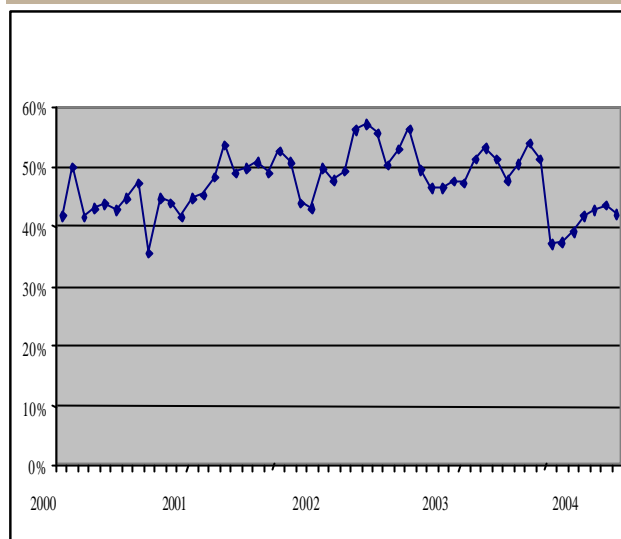
Source : Enquête 2001 / DNSI.

Graphique 20. Evolution des prix du riz et du mil sur le long terme à Bamako



Source : OMA.

Graphique 21. Part du prix du paddy ON dans les prix du riz Bamako



Source : OMA.

Tableau 17. Evolution des prix du riz et du mil sur le long terme à Bamako

Années	Riz local BB	Riz import RM40	Riz DP	Riz Gambiaka	Mil	Riz local	Rapport mil/riz
1989			165,75			165,75	
			165,75			165,75	
			160,25			160,25	
	183	194	155,42		71	155,42	2,19
	177	192	170,13		71	170,13	2,40
	172	191	170,45		68	170,45	2,51
	174	190	175,80		74	175,80	2,38
	180	191	175,47		72	175,47	2,44
	179	191	187,84		66	187,84	2,85
	176	190	202,66		65	202,66	3,12
	173	189	165,75		64	165,75	2,59
	164	187	165,75		62	165,75	2,67
1990	154	187	165,75		63	165,75	2,63
	141	181	165,75		65	165,75	2,55
	135	179	160,25		72	160,25	2,23
	130	180	155,42		77	155,42	2,02
	126	179	170,13		77	170,13	2,21
	139	184	170,45		82	170,45	2,08
	173	195	175,80		97	175,8	1,81
	176	200	175,47		99	175,47	1,77
	180	210	187,84		112	187,84	1,68
	190	216	202,66		118	202,66	1,72
	212	224	170,06		109	170,06	1,56
	211	222	176,63		105	176,63	1,68
1991	200	209	187,03		106	187,03	1,76
	195	199	187,78		121	187,78	1,55
	190	196	181,65		128	181,65	1,42
	179	195	182,42		124	182,42	1,47
	179	194	186,60		125	186,60	1,49
	180	196	183,88		134	183,88	1,37
	185	199	193,33		142	193,33	1,36
	184	199	193,89		142	193,89	1,37
	182	198	199,46		137	199,46	1,46
	177	196	193,34		122	193,34	1,58
	175	193	165,21		92	165,21	1,80
	174	191	162,75		77	162,75	2,11
1992	174	189	166,53		74	166,53	2,25
	174	189	163,98		76	163,98	2,16
	172	187	167,05		78	167,05	2,14
	170	186	167,95		76	167,95	2,21
	171	185	169,72		75	169,72	2,26
	172	184	165,69		75	165,69	2,21
	172	184	167,72		75	167,72	2,24
	167	181	164,13		76	164,13	2,16
	164	177	164,02		75	164,02	2,19
	160	176	160,47		75	160,47	2,14

	157	175	162,00		75	162,00	2,16
	155	174	162		74	162	2,19
1993	152	172	162		73	162	2,22
	154	172	162		72	162	2,25
	151	168	155		75	155	2,07
	151	167	150		73	150	2,05
	150	169	149		74	149	2,01
	152	170	161		78	161	2,06
	152	168	164		90	164	1,82
	163	180	182		90	182	2,02
	176	188	188		87	188	2,16
	180	189	189		86	189	2,20
	177	185	176		83	176	2,12
	173	178	163		71	163	2,30
1994	172	176	155		68	155	2,28
	185	198	186		76	186	2,45
	188	197	177		75	177	2,36
	189	196	175		75	175	2,33
	194	206	184		78	184	2,36
	211	223	208		79	208	2,63
	219	225	220		79	220	2,78
	219	228	224		78	224	2,87
	227	241	236		78	236	3,03
	232	247	232		79	232	2,94
	243	251	221		80	221	2,76
	266	277	223		81	223	2,75
1995	273	285	222		82	222	2,71
	274		224		87	224	2,57
			224		84	224	2,67
			229		84	229	2,73
	287	287	263		85	263	3,09
		275	275		92	275	2,99
	232	276	273		98	273	2,79
	255	286	275		113	275	2,43
	258	279	276		113	276	2,44
	229	278	270		113	270	2,39
	240	274	250		123	250	2,03
	237	275	249		122	249	2,04
1996	228	274	243		119	243	2,04
	225	272	247		125	247	1,98
	221		244		124	244	1,97
	225		248		126	248	1,97
	272		271		142	271	1,91
	239		275		158	275	1,74
	237	274	274		166	274	1,65
		268	274		189	274	1,45
		270	275		183	275	1,50
		271	272		179	272	1,52
		246	241		161	241	1,50

1997		249	225		126	225	1,79
		250	225		125	225	1,80
		250	226		125	226	1,81
		250	229		125	229	1,83
		255	247		125	247	1,98
		267	250		125	250	2,00
		263	248		126	248	1,97
		255	244		121	244	2,02
		248	241		112	241	2,15
		243	237		107	237	2,21
		244	231		113	231	2,04
		244	225		119	225	1,89
1998		243	224		117	224	1,91
		250	221		114	221	1,94
		255	222		119	222	1,87
		256	227		134	227	1,69
		268	244		154	244	1,58
		264	249		152	249	1,64
		283	274		168	274	1,63
		290	312		187	312	1,67
	296	288	323		184	323	1,76
	298	284	284		180	284	1,58
	284	278	252		166	252	1,52
	274	272	236		146	236	1,62
1999	270	270	228		129	228	1,77
	272	268	228		127	228	1,80
	268	268	228		130	228	1,75
	269	269	245		130	245	1,88
	294	268	254		130	254	1,95
	301	280	273		130	273	2,10
	290	282	275		130	275	2,12
	286	276	275		129	275	2,13
	281	274	273		126	273	2,17
	276	274	272		125	272	2,18
	277	274	253		123	253	2,06
	277	270	236		118	236	2,00
2000	267	260	228		104	228	2,19
	270	260	227		99	227	2,29
	275	259	226		99	226	2,28
		269	244		99	244	2,46
		269	249		99	249	2,52
	305	272	250		99	250	2,53
	301	275	249		99	249	2,52
	295	280	259		99	259	2,62
	293	285	272		99	272	2,75
	289	279	267		99	267	2,70
	287	274	248		117	248	2,12
	287	272	238		120	238	1,98
2001	292	270	230	239	109	239	2,20

	295	272	230	251	125	251	2,00
	291	271	245	256	163	256	1,57
	283	270	246	266	159	266	1,67
	283	272	250	271	154	271	1,76
	279	270	253	279	166	279	1,68
	275	272	258	283	174	283	1,62
	283	273	259	287	179	287	1,60
	292	275	271	297	181	297	1,64
	294	274	253	266	180	266	1,48
	298	274	249	259	172	259	1,50
2002	300	273	250	262	168	262	1,56
	300	275	250	257	174	257	1,48
	299	275	250	262	175	262	1,50
	300	275	250	266	183	266	1,45
	300	275	253	281	190	281	1,48
	300	277	263	290	193	290	1,50
	300	275	271	292	202	292	1,44
	300	275	273	295	203	295	1,45
	299	275	275	297	210	297	1,42
	297	270	274	288	216	288	1,33
	279	261	254	257	223	257	1,15
	275	259	250	255	202	255	1,26
2003	274	250	249	249	185	249	1,35
	275	250	248	247	179	247	1,38
		256	250	253		253	
		256	250	257		257	
		255	250	264		264	
		253	250	269		269	
		253	250	269		269	
		254	251	283		283	
		245	254	285		285	
		241	251	282		282	
		237	250	257		257	
		235	243	243		243	
2004		225	249	249		249	
		224	243	244		244	
		238	242	255		255	
		257	250	264		264	
		270		276		276	
		273		280		280	
		270		282		282	
		268		290		290	
		265		287		287	

Tableau 18 Données sur l'évolution des prix du riz et du mil à l'ON

Années	Prix Mil conso Ségou	Prix Prod Riz DP Niono	Rapport de prix mil/riz
1989/1990	40		
1989/1990	40		
1989/1990	39		
1989/1990	40		
1989/1990	50		
1989/1990	56		
1989/1990	58		
1989/1990	63		
1989/1990	76		
1989/1990	74		
1989/1990	88	175	0,59
1989/1990	92	170	0,64
1990/1991	75	160	0,55
1990/1991	73	147	0,58
1990/1991	86	142	0,71
1990/1991	103	134	0,90
1990/1991	104	131	0,93
1990/1991	91	135	0,79
1990/1991	105	146	0,85
1990/1991	114	152	0,88
1990/1991	121	158	0,90
1990/1991	118	164	0,85
1990/1991	96	145	0,78
1990/1991	70	141	0,58
1991/1992	47	125	0,44
1991/1992	47	122	0,45
1991/1992	52	122	0,50
1991/1992	57	123	0,55
1991/1992	55	115	0,56
1991/1992	53	122	0,51
1991/1992	48	126	0,45
1991/1992	46	126	0,43
1991/1992	49	132	0,44
1991/1992	51	134	0,45
1991/1992	48	131	0,43
1991/1992	51	128	0,47
1992/1993	48	118	0,48
1992/1993	41	110	0,44
1992/1993	43	101	0,50
1992/1993	48	106	0,53
1992/1993	48	90	0,63
1992/1993	46	100	0,54
1992/1993	49	109	0,53
1992/1993	58	120	0,57
1992/1993	71	128	0,65
1992/1993	69	151	0,54
1992/1993	67	153	0,52

1993/1994	46	110	0,49
1993/1994	46	109	0,50
1993/1994	57	129	0,52
1993/1994	53	129	0,48
1993/1994	53	133	0,47
1993/1994	57	149	0,45
1993/1994	58	170	0,40
1993/1994	58	182	0,37
1993/1994	59	191	0,36
1993/1994	57	196	0,34
1993/1994	59	157	0,44
1994/1995	59	178	0,39
1994/1995	51	173	0,35
1994/1995	52	170	0,36
1994/1995	58	175	0,39
1994/1995	57	183	0,37
1994/1995	60	193	0,37
1994/1995	61	224	0,32
1994/1995	71	208	0,40
1994/1995	78	228	0,40
1994/1995	95	239	0,47
1994/1995	93	221	0,50
1994/1995	91	199	0,54
1995/1996	96	188	0,60
1995/1996	92	181	0,60
1995/1996	93	186	0,59
1995/1996	94	186	0,59
1995/1996	104	184	0,66
1995/1996	102	197	0,61
1995/1996	121	223	0,64
1995/1996	138	227	0,72
1995/1996	150	232	0,76
1995/1996	167	241	0,82
1995/1996	158	220	0,84
1995/1996	156	192	0,96
1996/1997	130	177	0,86
1996/1997	100	168	0,70
1996/1997	109	171	0,75
1996/1997	110	169	0,77
1996/1997	105	165	0,75
1996/1997	100	184	0,64
1996/1997	102	195	0,62
1996/1997	100	192	0,61
1996/1997	101	184	0,65
1996/1997	99	188	0,62
1996/1997	91	179,5	0,60
1996/1997	75	171	0,52
1997/1998	86	164	0,62
1997/1998	98	154	0,75

1997/1998	101	156	0,76
1997/1998	119	180	0,78
1997/1998	140	190	0,87
1997/1998	129	205	0,74
1997/1998	147	234	0,74
1997/1998	161	273	0,69
1997/1998	158	249	0,75
1997/1998	163	204	0,94
1998/1999	125	177	0,83
1998/1999	104	167	0,73
1998/1999	100	168	0,70
1998/1999	100	174	0,68
1998/1999	100	175	0,67
1998/1999	100	196	0,60
1998/1999	100	209	0,56
1998/1999	100	230	0,51
1998/1999	105	246	0,50
1998/1999	100	241	0,49
1998/1999	87	230	0,45
1998/1999	88	209	0,50
1999/2000	80	191	0,49
1999/2000	76	181	0,49
1999/20	61	182	0,39
1999/2000	61	185	0,39
1999/2000	61	185	0,39
1999/2000	62	206	0,35
1999/2000	62	210	0,35
1999/2000	60	213	0,33
1999/2000	62	215	0,34
1999/2000	70	224	0,37
1999/2000	62	220	0,33
1999/2000	69	208	0,39
2000/2001	84	186	0,53
2000/2001	80	178	0,53
2000/2001	80	183	0,51
2000/2001	93	184	0,59
2000/2001	103	195	0,62
2000/2001	134	205	0,77
2000/2001	126	210	0,71
2000/2001	125	218	0,67
2000/2001	143	220	0,76
2000/2001	150	225	0,78
2000/2001	158	231	0,80
2000/2001	156	207	0,89
2001/2002	130	204	0,75
2001/2002	113	190	0,70
2001/2002	131	199	0,77
2001/2002	136	195	0,82
2001/2002	148	204	0,85

2001/2002	165	225	0,86
2001/2002	179	233	0,90
2001/2002	177	241	0,86
2001/2002	181	236	0,90
2001/2002	180	195	1,09

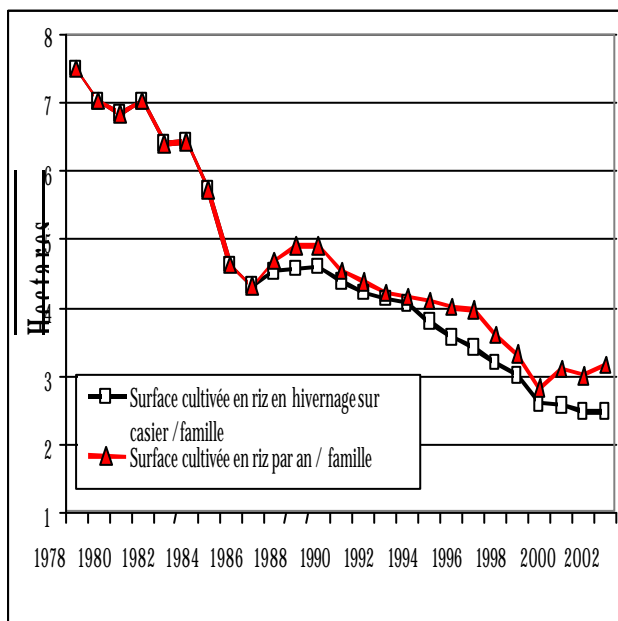
Source : OMA.

Tableau 19. Production de paddy à l'ON

Années	Production (T)
1990	106 593
1991	143 938
1992	180 909
1993	208 541
1994	222 634
1995	209 678
1996	232 206
1997	244 563
1998	267 186
1999	308 630
2000	319 300
2001	350 000
2002	400 000
2003	420 000

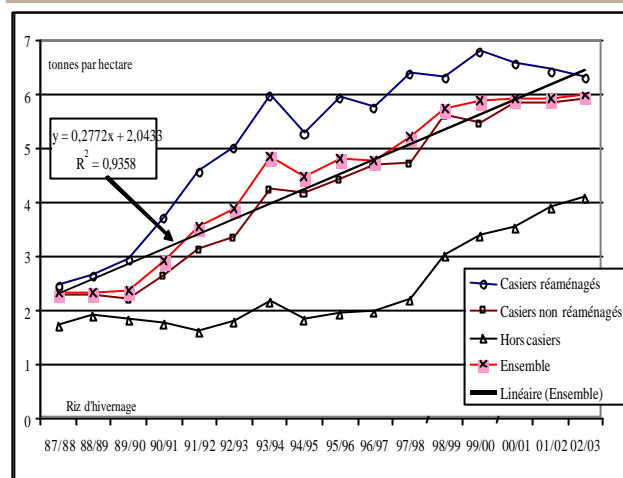
Source : rapports de bilan de campagne de l'ON.

Graphique 23. Evolution des surfaces cultivées en riz par famille attributaire (source ON)



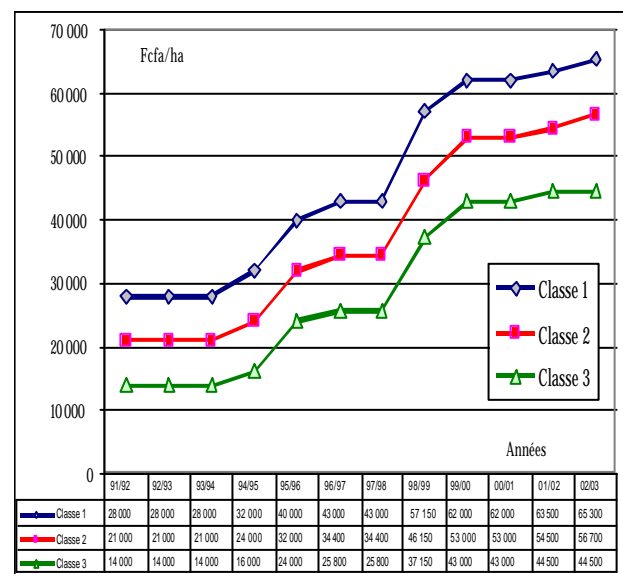
Source : Bélières et al. (2003).

Graphique 22. Evolution des rendements riz en hivernage selon le type d'aménagement



Source : Kébé et al. (2004).

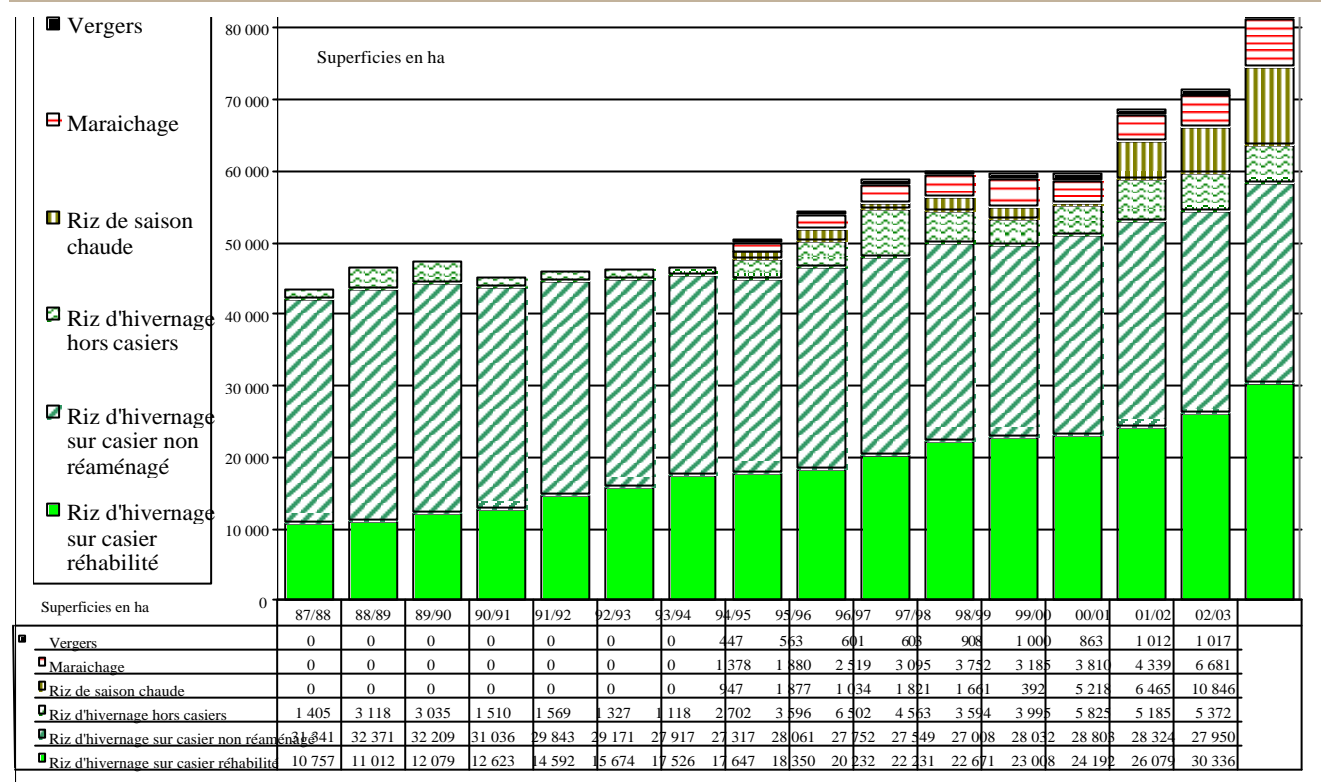
Graphique 24. Evolution de la redevance selon la classe d'aménagement à l'ON (Fcfa/ha)



Classe 1 = Réaménagé ; Classe 2 = Non réaménagé ; Classe 3 = Hors casiers.

Source : Kébé et al. (2004).

Graphique 25. Evolution des superficies cultivées à l'Office du Niger



Source : Kébé et al. (2004).

Tableau 20. Coût moyen des travaux d'aménagement réalisés à l'ON de 1991 à 2001

Types d'aménagement	Projets		Total travaux		Coût par hectare en Fcfa/ha		
	Nbre	Ha	Milliards Fcfa	Moyenne	Ecart Type	Mini	Maxi
Réhabilitation	5	10 795	32,69	2 991 632	830 509	2 048 112	4 147 292
Casiers neufs	10	4 575	8,95	1 943 445	1 028 541	363 361	3 332 558
Amélioration hors casiers	22	6 419	3,41	581 226	388 895	69 853	1 606 145
Ensemble	37	21 789	45,05	2 067 331	1 121 104	69 853	4 147 292

Source : Kébé et al. (2004).

Tableau 21. Coût moyen d'aménagement prévisionnel pour les extensions ON (selon l'étude du schéma directeur)

Postes d'investissement	Fcfa/ha	en %
Installation du chantier et études	350 000	14
Réseau primaire et ouvrages socio-communautaires	616 305	25
Secondaire	443 895	18
Tertiaire	356 800	15
Quaternaire	693 000	28
Montant total / ha	2 460 000	100

Source : SOGREAH/BCEOM/BETICO, 2000.

Tableau 22. Rentabilité financière de la production de paddy à l'ON

	SYSTEMES DE PRODUCTION																	
	PARCELLES REAMENAGEES					PARCELLES NON REAMENAGEES					PARCELLES HORS CASIERS							
	NIONO	MOLOD	DEBOU	BEWANI	MACINA	KOUR	NIONO	MOLOD	DEBOU	BEWANI	MACINA	KOUR	NIONO	MOLOD	DEBOU	BEWANI	MACINA	KOUR
RENTABILITE FINANCIERE AVEC L'HYPOTHESE QUE LA TERRE APPARTIENT AU PRODUCTEUR DE PADDY																		
En FCFA/Kg	62	58	63	58	-	-	-	51	57	-	56	60	43	29	39	54	29	39
En FCFA/Ha	404 113	344 497	419 569	347 809	-	-	-	265 677	326 397	-	310 941	367 245	191 273	102 953	158 153	279 593	102 953	158 153
RENTABILITE FINANCIERE AVEC L'HYPOTHESE QUE LA TERRE N'APPARTIENT PAS AU PRODUCTEUR DE PADDY																		
En FCFA/Kg	39	33	41	33	-	-	-	32	40	-	38	44	34	17	29	46	17	29
En FCFA/Ha	254 113	194 497	269 569	197 809	-	-	-	165 677	226 397	-	210 941	267 245	151 273	62 953	118 153	239 593	62 953	118 153

Source : Diarra (2004), Trade Mali.

Tableau 23. Production, importation et consommation en tonnes de paddy

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Production (Mt) FAO	476	627	575	717	727	742	940	710	693
Imports équivalent paddy FAO et Douanes 2002 2003	71	127	62	148	135	85	137	333	325
Consommation (paddy)	547	755	638	867	863	828	1 078	1 044	1 018

6.3 Le modèle SIMURIZ

Description du modèle

Le modèle SIMURIZ a deux grandes fonctions :

- enregistrer les informations principales sur les filières riz (prix, quantités) dans un cadre de cohérence ;
- réaliser des simulations très diverses à partir d'un petit nombre de variables qui peuvent être facilement modifiées par l'utilisateur.

SIMURIZ se compose d'un ensemble de trois feuilles de calcul Excel : « demande », « prix », « effets macro ».

1) La demande

La première feuille du fichier rassemble, au niveau national, des informations sur l'offre en riz local et importé, ainsi que la demande de ce produit par les consommateurs. Cette feuille permet d'enregistrer les quantités en testant la cohérence entre les informations sur l'offre et la demande. On distingue dans l'offre de produit la filière de production nationale et la filière import. On entre les informations sur la surface, les rendements, les pertes. Le modèle calcule la production nationale à partir de ces éléments. La transformation permet de passer du paddy au riz à partir d'un coefficient de transformation. Le calcul est réalisé par le modèle. Le produit local, une fois transformé, est en partie autoconsommé (pourcentage d'autoconsommation) et commercialisé.

On distingue les importations commerciales qui payent les taxes et celles qui n'en paient pas : « aide alimentaire, exemption ». Le modèle calcule les importations qui vont alimenter la demande.

La demande ou la consommation se compose de six éléments : exportation, autoconsommation, consommation rurale, consommation urbaine, consommation de Bamako, réexportation (pour le produit importé). La partie commercialisée de la production nationale est répartie selon les catégories de consommation à partir de pourcentages estimés par l'utilisateur. La même opération est réalisée pour les importations. Le modèle calcule les quantités consommées par « catégorie de consommation » (en riz local et importé), ce qui permet au total d'estimer les consommations par tête. Ce calcul permet de juger de la cohérence des informations sur la demande et sur l'offre avec d'autant plus de réalisme que l'on dispose d'informations observées sur les

consommations par tête avec l'enquête budget consommation.

2) Les prix

Le cadre de la feuille de calcul « prix » est le même que celui sur la « demande » avec les filières locales et import. On enregistre ici les prix comme on avait enregistré les quantités dans la feuille précédente. L'approche principale est de comparer les prix observés avec les prix calculés à partir des différents coûts et marges pour juger de la cohérence des informations. Cette feuille permet aussi de rendre compte de la concurrence sur les différents marchés du riz importé avec le riz local.

Du côté de la filière locale, on enregistre le coût de production et le prix bord champ au kg. Le modèle calcule le revenu du paysan. On enregistre le coût de transformation et le revenu de transformation par kg de riz. Le modèle calcule alors le prix sorti transformation sur la base du coefficient de transformation enregistré dans la feuille « demande ». Pour la commercialisation, on note l'ensemble des coûts et des marges de commercialisation. Ces coûts comprennent les coûts de collecte, de commercialisation en gros et de commerce de détail, à l'exclusion des frais de transport qui sont présentés séparément selon la destination du produit.

Pour les importations, les différents coûts sont notés à la tonne. On enregistre le prix CAF en US\$, le taux de change, le TEC et les autres taxes, le coût d'importation. Le modèle calcule sur cette base le prix de revient. Il faut ensuite enregistrer la marge de l'importateur (sur son coût de revient). Le modèle calcule le prix au kg avant la commercialisation sur le marché local. On note ensuite les coûts de commercialisation et les marges pour obtenir par calcul le prix du produit avant transport. Les coûts de transport différenciés selon la destination permettent d'obtenir les prix calculés au détail pour chaque type de consommateur. On enregistre ensuite les « prix observés » sur les marchés.

3) Les effets macro économiques

Le modèle s'inspire de la méthode des effets. Le principe est d'évaluer pour chaque coût intervenant dans le prix du produit, les revenus des principaux agents et les dépenses en

devise. Le modèle utilise pour cela les données des feuilles précédentes sur les quantités et les prix et des « coefficient de décomposition », qui sont des variables exogènes. Ces coefficients permettent de calculer les revenus provenant des marges et consommations intermédiaires utilisées dans la filière. La partie du coût qui n'est pas importé crée des revenus, donc une valeur ajoutée. On distingue ici les revenus ruraux, urbains et les revenus de l'Etat. On peut ainsi estimer le poids économique d'une filière à partir de sa valeur ajoutée. On peut comparer les revenus créés par une filière locale et ceux créés par les importations du même produit. On peut aussi estimer les effets sur la balance en devise des importations et du fonctionnement des filières.

Utilisation du modèle pour l'étude

Les informations disponibles pour 2003 ont été enregistrées dans le modèle SIMURIZ en tenant compte des résultats de l'enquête permanente agricole, des importations (sources douanes), des estimations des réexportations, des consommations moyennes de riz par tête de l'enquête EBC et des données disponibles sur les prix et coûts (SIM, ON). Le modèle est principalement sensible à la variable démographique pour laquelle nous avons appliqué les taux de croissance du dernier recensement corrigé par la DNSI. Les projections de la demande de riz réalisées avec ce modèle ainsi que les hypothèses sont présentées dans les tableaux suivants :

Tableau 24. Hypothèses pour les projections de la demande

Années	Consommation en riz 2003	Population 2003	Croissance de la population
Autoconsommation	194 400	200 000	1,44
Consommation rurale hors producteurs	117 600	5 800 000	0,90
Consommation urbaine	150 000	1 800 000	4,00
Consommation Bamako	150 000	1 400 000	5,50
Total	612 000	11 000 000	2,09

Tableau 25. Demande supplémentaire en riz

Années	2010	2015	2020	2025
Autoconsommation	20 463	36 385	53 487	71 856
Consommation rurale hors producteurs	7 612	13 349	19 348	25 623
Consommation urbaine	47 390	90 155	142 185	205 488
Consommation Bamako	68 202	135 181	222 720	337 131
Total demande supplémentaire en riz	143 666	275 069	437 741	640 098
En paddy	239 444	458 449	729 568	1 066 829

Tableau 26. Nombre d'hectares à aménager à l'ON

Années	2010	2015	2020	2025
pour satisfaire la demande supplémentaire	26 746	52 531	85 869	129 108
pour reconquérir le marché national	55 000	55 000	55 000	55 000
Total	81 746	107 531	140 869	184 108

L'utilisation du modèle a permis aussi de calculer pour 2015 les effets macroéconomiques de deux stratégies : l'une visant à satisfaire la demande supplémentaire par l'augmentation de la production nationale, l'autre par des importations.

Tableau 27. Effets macroéconomiques des alternatives pour satisfaire la demande en 2015

Alternative (millions de FCFA)	Importation	Production nationale
Valeur ajoutée totale	140 231	169 124
- dont revenus ruraux	76 762	116 513
- revenus urbains	40 244	38 020
- revenu Etat	23 225	14 591
Devise	73 577	- 44 564

6.4 Notes

1. Riz irrigué par gravitation ou par pompage, avec ou sans contrôle total de l'eau ; bas-fonds aménagés ou non ; riz de décrue, riz pluvial au sens strict (...).
2. Ce modèle calcule de façon différenciée la demande des producteurs, des consommateurs ruraux, des consommateurs urbains et de la capitale (voir en annexe).
3. Notamment le problème du disponible en terres irrigables et le coût des aménagements.
4. Les conflits récents que l'ON a connu avec en particulier l'éviction, en 2004, d'environ 4 700 exploitants (soit près d'un attributaire sur cinq), ont certainement de nombreuses causes à la fois structurelles et conjoncturelles. Mais ils signent à leur manière la fin d'un cycle et celle de la "success story" de ces dix dernières années.
5. Notons la forte augmentation depuis six mois des coûts du pétrole et du fret maritime, qui tend à renchérir le prix du riz importé et donc accroître la compétitivité du riz de l'ON (si la tendance devait demeurer).
6. Par exemple, entre le riz et la canne à sucre (avec toutes les implications de ce partage sur les cultures de contre saison).
7. Au-delà des droits de douane, il serait important de réfléchir sur les modalités actuelles de la taxation, fondée sur un prix déclaré du riz importé, qui est en général sous-évalué. La mise en place d'une taxe fondée sur un prix tenant compte de l'origine et de la qualité du riz importé permettrait probablement d'améliorer les recettes douanières et donc de dégager des ressources pour soutenir la filière nationale.
8. This model provides a differential calculation of the demand stemming from rice farmers and consumers in rural and urban areas and in the capital (see appendix).
9. In particular, the issue of available land that can be irrigated and development costs.
10. The recent ordeals undergone by the ON, in particular the eviction of some 4,700 farmers in 2004 (close to one tenant out of five) is most likely due to structural and cyclical factors, but they represent the end of an era and of the success story of the past ten years.
11. Note the sharp increase in oil and shipping costs over the past six months, which tends to raise the price of imported rice and thus enhance the ON's competitiveness in the rice sector (if the trend persists).
12. For example, growing rice and sugarcane (with all the implications of this sharing on counter-seasonal crops).
13. In addition to customs duties, it would be important to give thought to current taxation methods, based on a declared price of imported rice, which is generally under-evaluated. The establishment of a tax based on a price that takes into account the origin and quality of imported rice would probably make it possible to improve customs receipts and thus to open up resources to support the domestic rice-growing sector.
14. D'autres facteurs contribuent également aux fluctuations des cours : les aléas climatiques, un décalage potentiel entre les périodes de récolte qui sont ponctuelles et une consommation étalée sur l'année, les variations de change, les politiques interventionnistes des grands pays producteurs...
15. D'après Vanichanont P., Thai Rice : Sustainable Life for Rice Growers, "FAO Rice Conference", 12-13 février 2004, Rome.
16. D'après les règles de l'OMC, le Japon doit importer au minimum 8% de sa consommation annuelle. Mais ce riz n'est pas commercialisé sur le marché japonais : il peut être stocké un an avant d'être distribué sous forme d'aide alimentaire.
17. Celle-ci s'ajoute aux autres droits et taxes dès que le prix frontière atteint un prix de référence. Depuis la dévaluation du FCFA, la TCI n'a plus été appliquée, le prix frontière étant toujours supérieur au prix de référence.
18. La concurrence entre importateurs, qui devrait tendre en théorie à limiter les marges, joue au Mali de façon assez réduite, dans la mesure où les deux tiers au moins des importations de riz sont le fait de deux ou trois opérateurs.
19. En moyenne en 2003 la TVA a été de 10 % pour le riz en brisures et de 3 % pour le riz décortiqué au lieu du taux normal de 18 %.
20. Notons que cette catégorie des « brisures », qu'utilise la douane, regroupe des riz de qualité et de coûts différents ; elle n'est donc pas très homogène.
21. Le phénomène est peut-être amplifié par l'effet des réexportations sur le Nord Côte d'Ivoire, où les consommateurs sont, ou

étaient, plus exigeants.

22. A la différence d'autres pays de l'UEMOA, le Mali applique la TVA aux imports, mais celle-ci n'est pas en général appliquée au riz local, dont le commerce relève encore pour une bonne part du « peu formel ». Cela donne bien sûr une protection supplémentaire au producteur malien.

23. Il faudrait dès lors un marché à terme par type de riz, ce qui n'est pas réaliste, vu l'étroitesse qu'aurait chacun de ces marchés ou niches spécifiques.

24. Au dire des commerçants maliens, le marché du riz du Nord de la Côte d'Ivoire serait équivalent à celui de Bamako. Mais il est aussi alimenté par des exportations ou des réexportations de la Guinée, du Ghana et du Burkina Faso. Notons que le riz réexporté vers le Nord de la Côte d'Ivoire entre au Mali après paiement des droits de douanes et de la TVA. Il est ensuite acheminé vers divers magasins (notamment sur Sikasso), d'où des grossistes (le plus souvent maliens) l'acheminement jusqu'à la frontière. Le riz est alors vendu à des commerçants ivoiriens de la zone Nord, qui prennent le relais et se chargent donc des « formalités » et « droits » avec les autorités actuelles de la zone Nord.

25. Ce qui permettrait entre autres d'envisager une production de sorgho en irrigué.

26. La variété dite gambiaka, issue de la recherche, s'est généralisée sur la zone ON, où elle supplante désormais la BG, plus productive, mais plus sensible à la virose et, de fait, moins appréciée par le consommateur (écart moyen de 5 à 10 FCFA/kg).

27. On regroupe sous ce terme toutes les rizicultures sans contrôle total de l'eau (bas-fonds, submersion plus ou moins contrôlée, décrue, riz pluvial au sens strict ...).

28. La recherche vient de mettre au point de nouvelles variétés censées être plus résistantes aux aléas de la pluviométrie – ce qui permettrait de relancer le riz « pluvial » et notamment le riz de bas-fonds où le potentiel est important. Cela suppose que ces innovations réduisent suffisamment les risques pour permettre le passage à l'intensif. Tout ceci mériterait d'être bien suivi et analysé.

29. Qui sont actuellement remises en question pour leur « optimisme » (cf. notamment les résultats des enquêtes détaillées de J.-F. Bélières et E. Bomans sur les exploitations agricoles de la zone ON).

30. Notons que si on exclut l'autoconsommation, il faudra pour satisfaire la demande en 2015 commercialiser 240 000 tonnes de riz supplémentaires (cf. chiffres détaillés en annexe).

31. La projection de la production s'est fondée sur une distinction entre riziculture moderne et diffuse. La première a été calée sur la mise en production des superficies programmées par le Programme National des Infrastructures Rurales (PNIR), tandis qu'à la seconde a été appliqué un taux de croissance des superficies rizicoles estimé par nos soins. Le rapprochement des deux projections offre et demande de riz (Région par Région et pour l'ensemble du pays) fait ressortir la nécessité de l'importation pour satisfaire la demande intérieure, avec en parallèle le déploiement de gros efforts pour maintenir le niveau de compétitivité actuel du riz malien.

32. Pour les résultats détaillés, cf. tableau 22 en annexe.

33. C'est ce qui explique entre autres que l'Office soit devenu une zone de forte immigration. La population de la zone est estimée aujourd'hui à plus de 400 000 habitants, ce qui ne va pas sans gros problèmes d'environnement et de gestion des ressources (cf. notamment Coulibaly et al., « La prévention des conflits à la décentralisation à l'Office du Niger », *Agricultures*, volume 12, juillet 2003).

34. Les ventes en paddy sont désormais minoritaires. Elles concernent essentiellement les remboursements en nature faits aux associations paysannes (quand elles font du crédit sur les intrants ou le battage) et les ventes aux rizeries qui demeurent sur le marché (moins de 10 000 T de riz à l'heure actuelle).

35. Et plus de 60.000 T, si on tient compte de la cinquième rizerie existante, qui a cessé ses activités depuis 2002.

36. Les achats de paddy par les riziers se font en général à des prix inférieurs (parfois 90 ou 95 FCFA le kg). Mais cela se fait le plus souvent au détriment de la qualité, d'où d'importantes pertes à l'usinage et au triage, qui pèsent sur les coûts.

37. Les Grands Moulins du Mali ont cessé, depuis 2001, leurs activités d'importation de riz.

38. La valeur de certaines rizeries est liée aussi aux capacités de stockage dont elles disposent.

39. Il semble même avoir diminué dans certaines zones, malgré l'augmentation des coûts de carburant et des pièces

détachées.

40. Au coût du triage lui-même (environ 6 FCFA le kg, ce qui double en gros le prix du décorticage) s'ajoute la décote sur les sous-produits, qui dépend du taux de brisures avant triage.

41. Si les statistiques de l'ON font l'objet de nombreux questionnements, on a encore moins d'informations fiables sur les filières riz hors ON, sauf exception. Pour les petits périmètres irrigués (avec pompage) du Delta, cf. notamment Zaslavsky, Ducrot et Magassa (1999), Evaluation du projet VRES, CIRAD.

42. Mais les flux peuvent s'inverser facilement, suivant l'année et les niveaux de production, comme entre le Sud Mali et le Nord Côte d'Ivoire.

43. Ce qui montre encore une fois la forte capacité d'adaptation du secteur commercial malien.

44. Le port de Lomé n'a pas une grande capacité et il est surtout spécialisé sur le pétrole et sur le fret liquide.

45. Notamment Diarra (2004), IRAM (2004), Coulibaly et Traore (2001).

46. L'introduction récente du Gambiaka dans les statistiques de l'OMA témoigne d'une capacité autonome d'adaptation aux changements intervenus sur les marchés, qui mérite d'être soulignée.

47. La quasi-totalité des CRI sont supérieurs à l'unité.

48. Avec l'hypothèse forte d'une hausse des cours mondiaux de 20 % après élimination des distorsions, qui est très incertaine.

49. Cf. les différentes enquêtes sur la pauvreté et notamment les enquêtes budget-consommation (EBC).

50. Cf. description du modèle SIMURIZ en annexe.

51. Ainsi, toutes les discussions actuelles sur les rendements en zone ON ou le niveau réel des réexportations, ont une incidence directe sur l'estimation des niveaux de l'offre et de la demande. Notons que la fiabilité des statistiques est rarement assurée par un système d'information unique. D'où l'intérêt de systèmes cogérés ou de dispositifs autonomes et concurrents.

52. En supposant que 20 % des importations actuelles, qui correspondent à des demandes spécifiques, ne pourront pas être « reconquises » par le riz local.

53. Ce qui ne veut pas dire *exclusif*.

54. Notamment : i) le problème du disponible en terres irrigables, selon les spéculations retenues des modes de gestion de l'eau (il est estimé à 250.000 ha par SOFRECO (2003), on serait donc loin du million d'hectares de Bélime) et ii) le coût des aménagements (le coût des 70 000 premiers hectares aménagés est estimé entre 2 et 3 millions de FCFA/ha, mais il serait vraisemblablement supérieur pour les hectares suivants).

55. Nos simulations se fondent sur des hypothèses « raisonnables » : rendement de 5 T sur les extensions de l'ON, progression de 3 % par an de la riziculture sans contrôle total de l'eau.

56. Les conflits récents qu'a connu l'ON, avec en particulier l'éviction en 2004 d'environ 4 700 exploitants ont certainement de nombreuses causes à la fois structurelles et conjoncturelles (notamment le problème de la fiabilité du système de suivi/évaluation). Mais ils signent à leur manière la fin d'un cycle et celle de la success story de ces dix dernières années.

57. A raison d'un coût moyen de 2 millions de FCFA l'hectare aménagé, sans compter le réseau primaire (qu'il conviendra de reprendre au-delà des premiers 60 000 nouveaux hectares aménagés) et des surcoûts externes induits (infrastructures sociales et économiques).

58. Inde, Chine, Thaïlande, Vietnam...

59. La possibilité d'accroître le riz de contre-saison doit être envisagée, mais le passage à la double culture se heurte à de nombreuses contraintes et son développement dépend à terme des arbitrages réalisés sur l'utilisation de l'eau.

60. Ceci étant, une amélioration sensible de la qualité des opérations de transformation, stockage, conditionnement s'avère à terme indispensable pour mieux valoriser le produit ON et gagner de nouveaux marchés.

61. Au-delà des droits de douane, il serait important de réfléchir sur les modalités actuelles de la taxation, fondée sur un prix déclaré du riz importé, qui est systématiquement sous-évalué. La mise en place d'une taxe fondée sur un prix tenant compte de l'origine et de la qualité du riz importé permettrait probablement d'améliorer les recettes douanières et donc de dégager des ressources pour soutenir la filière nationale.

7. Références bibliographiques

ARKADY (2003) : « Compte-rendu de la mission d'appui » (avec données sur les problèmes d'eau et les coûts d'aménagement).

BEGHIN, J.-C. et A. AKSOY (2003), " Agricultural Trade and the Doha Round. Lessons from Commodity Studies", Conférence ABCDE Europe, mai, Paris.

BELIERES J.-F. et al. – Agrotec (2002), « Etude sur la conception d'un système d'information sur la production et la filière rizicole au Mali ».

BELIERES J.-F., COULIBALY Y., KEITA A. et SANOGO M. K., 2003. Caractérisation des exploitations agricoles de la zone de l'Office du Niger en 2000. Résultats d'une enquête des exploitations agricoles d'un échantillon de villages. Version définitive. URDOC / Office du Niger & NYETA Conseils. Ségou, Octobre 2003. 101 p.

BENZ H. (1996), Riz local et riz importé en Afrique : les déterminants de la compétitivité, Thèse de doctorat, EHESS, Paris.

Chambre de Commerce du Mali, statistiques diverses.

CIRAD (2003), « L'Office du Niger, grenier à riz du Mali », Karthala.

CNUCED, INFO COMM (Information de marché dans le secteur des produits de base), <http://r0.unctad.org/infocomm>

COULIBALY et TRAORE (2001), « Etude de faisabilité de l'introduction du riz dans le stock national de sécurité ».

DAWE D. (2002), « The Changing Structure of the World Rice Market, 1950-2000 », Food Policy, 27, pp. 355-370.

DAWE, D. et T. (SLAYTON 2004), "Changing Structure and Performance of the World Rice Market, FAO Rice Conference," 12-13 février, Rome.

DIARRA, D. (2004), « Analyse des déterminants de la compétitivité du riz de l'Office du Niger sur les marchés régionaux et sous régionaux », Trade Mali, septembre (version provisoire).

DNSI (2003), « Enquête malienne sur l'évaluation de la pauvreté en 2001 ».

GMM (2003), « Etude sur la production et la commercialisation rizicole au Mali », SFI.

GULATI, A. et S. NARAYANAN (2002), « Rice Trade Liberalization and Poverty », MSSD Discussion Paper N°51, IFPRI.

HIRSCH, R. (1998), La riziculture dans les pays de l'UEMOA: de la dévaluation à la libéralisation 1993-1997, Agence française de Développement.

HOSSAIN, M. et J. NARCISO (2004), « Global Rice Economy : Long-Term Perspectives », FAO Rice Conference, 12-13 février, Rome.

IRAM (2004), Etude sur la compétitivité filières agricoles dans l'espace UEMOA, août (rapport provisoire).

KEBE D., BELIERES J.-F. et SANOGO O., 2003. Impact de la globalisation et de l'ajustement structurel sur les petits producteurs au Mali. Version provisoire. IER FAO/BM. Bamako Juillet 2003. 122 p.

KEBE D., KEÏTA MANDA S. et BELIERES J.-F., 2004. Stratégies d'investissement dans l'irrigation et coûts de production de quelques systèmes irrigues au Mali. IER/DS. Bamako Septembre 2004. 95 p.

MDRE (1999), « Stratégie nationale de développement de l'irrigation ».

OFFICE DU NIGER, rapports et statistiques annuelles.

OFFICE DU NIGER (2004), « Evaluation du contrat-plan ».

OMA, statistiques sur les prix des marchés.

ROSEGRANT, M.W., PAISNER, M.-S., MEIJER S., WITCOVER J. (2001), "2020 Global Food Outlook", IFPRI, Washington D.C.

SOGREAH/BCEOM/BETICO, 2000. Rapport 1 phase 1B : Aménagement. Etude du schéma directeur de développement pour la zone Office du Niger. Office du Niger. Ségou (Mali) Mai 2000. 44 p. + annexes et cartes.

SOLAGRAL (2003), "Mesures de soutien aux filières vivrières dans les pays en développement".

WAILES, E. (2004), « Implications of the WTO Doha Round for the Rice Sector », FAO Rice Conference, 12-13 février, Rome.